Nations Unies S/PV.6793



Conseil de sécurité

Soixante-septième année

Provisoire

6793e séance
Mercredi 27 juin 2012, à 10 h 25
New York

Président :	M. Li Baodong	(Chine)
Membres :	Afrique du Sud	M. Laher
	Allemagne	M. Wittig
	Azerbaïdjan	M. Mehdiyev
	Colombie	M. Osorio
	États-Unis d'Amérique	Mme Rice
	Fédération de Russie	M. Churkin
	France	Mme Le Fraper du Hellen
	Guatemala	M. Rosenthal
	Inde	M. Hardeep Singh Puri
	Maroc	M. Loulichki
	Pakistan	M. Haroon
	Portugal	M. Cabral
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	Sir Mark Lyall Grant
	Togo	M. Kandangha-Bariki

Ordre du jour

La situation en Afghanistan

Rapport du Secrétaire général sur la situation en Afghanistan et ses conséquences pour la paix et la sécurité internationales (S/2012/462)

12-39089(F)





La séance est ouverte à 10 h 25.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

La situation en Afghanistan

Rapport du Secrétaire général sur la situation en Afghanistan et ses conséquences pour la paix et la sécurité internationales (S/2012/462)

Le Président (*parle en chinois*) : En vertu de l'article 37 du Règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite les représentants de l'Afghanistan, de l'Australie, du Canada, du Japon, de la Lettonie, de la Nouvelle-Zélande, de la République islamique d'Iran et de la Turquie, à participer à la présente séance.

En vertu de l'article 39 du Règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite M. Hervé Ladsous, Secrétaire général adjoint aux opérations de maintien de la paix, à participer à la présente séance.

En vertu de l'article 39 du Règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite M. Yuri Fedotov, Directeur exécutif de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, à participer à la présente séance.

En vertu de l'article 39 du Règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite S.E. M. Thomas Mayr-Harting, chef de la délégation de l'Union européenne auprès de l'Organisation des Nations Unies, à participer à la présente séance.

En vertu de l'article 39 du Règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite S.E. M. Stephen Evans, Sous-Secrétaire général aux opérations de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord, à participer à la présente séance.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

J'appelle l'attention des membres du Conseil sur le document S/2012/462, qui contient le rapport du Secrétaire général sur la situation en Afghanistan et ses conséquences pour la paix et la sécurité internationales.

Je donne maintenant la parole à M. Ladsous.

M. Ladsous : Depuis le dernier exposé du Représentant spécial du Secrétaire général, M. Ján Kubiš, au mois de mars, la situation en Afghanistan a été marquée par d'importants développements internes et externes (voir S/PV.6735).

Des progrès importants ont été réalisés à l'occasion des deux conférences internationales de Kaboul et de Chicago et, à n'en pas douter, seront réalisés lors de la troisième qui doit se tenir le mois prochain à Tokyo. Ces progrès ont contribué à façonner et à définir plus précisément les contours du futur de l'Afghanistan, alors que le pays s'achemine vers une totale autonomie. La Conférence ministérielle de Kaboul qui s'est tenue le 14 juin fut l'occasion pour l'Afghanistan de démontrer son efficacité dans la conduite d'un processus essentiel pour sa stabilité à venir : celui qui consiste à développer la confiance et la coopération régionale. Le processus d'Istanbul, dirigé par les Afghans, en partenariat avec les acteurs régionaux, et avec l'appui de la communauté internationale, a permis d'importantes avancées depuis son lancement en novembre de l'année dernière, il y a un peu plus de sept mois.

À Kaboul, les nations « cœur de l'Asie » (*Heart of Asia*) ont adopté sept mesures de confiance qui ont été élaborées dans le cadre d'un processus consultatif régional, portant sur les menaces communes et les obstacles à la stabilité régionale, sur le développement économique et sur les questions humanitaires. D'autres mesures de ce type sont attendues à l'issue de ce processus. Je suis heureux que ces nations aient fait appel aux organismes compétents des Nations Unies qui fourniront évidemment un appui technique à chacune de ces initiatives.

Il s'agit là d'une avancée stratégique qui est particulièrement importante, notamment parce qu'elle est sous conduite afghane. Ce processus s'ajoute aux instances bilatérales, trilatérales et multilatérales déjà en place, avec notamment l'Organisation de Shanghaï pour la coopération, la Conférence afghane de coopération économique régionale et l'Association sud-asiatique de coopération régionale. Il doit contribuer à notre objectif commun, qui est celui de construire une région marquée par la stabilité, la prospérité et la coopération.

En ce qui concerne les initiatives régionales relevant du système des Nations Unies, j'apprécie le rôle joué par les organismes de l'Organisation des Nations Unies pour relever les défis persistants qui, à l'évidence, dépassent la capacité d'un seul pays de la région. Tout d'abord, je voudrais relever le travail du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés. Rappelons quand même que plus de trois millions de réfugiés afghans ont été enregistrés au Pakistan et en Iran, et ceci a évidemment un impact énorme, pas seulement pour l'Afghanistan mais aussi pour ces deux pays hôtes. Aussi, je me réjouis de cette action et j'appelle les membres à apporter leur soutien à la Stratégie pour des solutions en faveur des réfugiés afghans, qui a été lancée en mai dernier, à Genève, par l'Afghanistan, le Pakistan et l'Iran, avec le soutien du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés

ainsi que d'autres membres de la famille des Nations Unies, en vue de permettre le retour et la réintégration des réfugiés afghans d'une façon globale et durable.

La production et le trafic de stupéfiants en provenance d'Afghanistan menace la stabilité de la région et touche le monde entier. Je suis heureux que le Secrétaire exécutif de l'Office des Nations unies contre la drogue et le crime, Yuri Fedotov, soit ici aujourd'hui pour nous informer des derniers développements liés à la lutte contre les stupéfiants et la criminalité transfrontalière.

(l'orateur poursuit en anglais)

La réunion sur l'Afghanistan qui s'est tenue le 21 mai dans le cadre du Sommet de l'OTAN à Chicago a contribué largement à la définition de la forme que prendront les Forces nationales de sécurité afghanes, et de l'appui à long terme qui leur sera apporté. Nous y avons vu d'importantes garanties, tant financières que techniques, ainsi qu'une reconfirmation des engagements de l'OTAN à l'égard du calendrier antérieurement convenu pour la transition. Ce degré de clarté et d'engagement, en ce qui concerne le maintien de l'appui apporté au secteur de la sécurité, aide à atténuer l'anxiété grandissante, tant en Afghanistan qu'au sein de ses partenaires internationaux, face à la situation postérieurement à 2014. Cela permet de réaffirmer le message de la communauté internationale, à savoir que la transition ne se traduira pas par l'abandon de l'Afghanistan.

À mesure que les Forces nationales de sécurité afghanes assument progressivement la responsabilité de la sécurité du pays, nous allons continuer de préconiser un renforcement de leurs mécanismes de contrôle et de responsabilisation, en particulier au sein des structures de police nationales et locales. Je tiens à insister encore une fois sur le fait que toutes les parties, et en particulier les forces de sécurité afghanes, compte tenu de leurs responsabilités accrues, doivent continuer de donner la priorité à la protection des civils.

Comme le relève le Secrétaire général dans son rapport sur la situation en Afghanistan (S/2012/462), on a assisté dans les trois derniers mois à une chute spectaculaire du nombre d'incidents liés à la sécurité par rapport à 2011. Cela étant, cette période également été marquée par des incidents de grande ampleur et un accroissement de l'utilisation de tactiques consistant à viser spécifiquement les civils, et en particulier l'utilisation aveugle d'engins explosifs improvisés et le meurtre ciblé de civils par des éléments hostiles au Gouvernement. N'oublions pas que ce sont ces forces qui sont responsables de près de 80 % des victimes civiles.

Comme l'a fait observer, en mars dernier, le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Kubiš, la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) a établi que 2011 marquait la cinquième année consécutive d'augmentation du nombre de victimes civiles, pour un nombre d'incidents pourtant en baisse. Cela est tout simplement inadmissible. Nous devons donc continuer à exhorter les parties au conflit à intensifier leurs efforts de protection des civils et appeler à ce que l'on fasse répondre de leurs actes les individus responsables.

Sur ce point, je voudrais faire spécifiquement mention de la décision prise le 12 juin par la Force internationale d'assistance à la sécurité (FIAS), suite à la mort tragique de civils provoquée par une frappe aérienne dans la province de Logar six jours plus tôt, en vue d'accroître les restrictions imposées à l'utilisation de munitions aériennes contre des logements de civils. Bien que, comme je l'ai dit, le nombre d'incidents attribuables aux forces progouvernementales continue de décliner, et que ces incidents ne représentent qu'une petite portion de la totalité des incidents, sans compter que ces forces, notamment la FIAS, continuent d'adopter des mesures énergiques pour réduire le nombre des victimes civiles, la MANUA a exprimé à maintes reprises sa préoccupation face au fait que les opérations aériennes ont fait davantage de morts et de blessés parmi les civils que toute autre tactique utilisée par les forces progouvernementales. Je tiens donc à redire ici que la décision de la FIAS est un fait dont nous nous félicitons particulièrement.

La sécurité seule, cependant, ne suffira pas à ramener durablement la stabilité et la paix en Afghanistan. Tout comme nous avons enregistré des progrès au niveau de la définition de l'appui à long terme au secteur de la sécurité, il importe de voir le même niveau d'engagement dans le secteur du développement socioéconomique. Nous attendons donc avec un très grand intérêt la prochaine conférence de Tokyo, qui marquera un pas important dans cette direction. Le Secrétaire général prendra la tête de la délégation de l'Organisation des Nations Unies, qui inclura également le Représentant spécial de la MANUA et moi-même.

Nous avons pris note que toutes les parties s'inquiètent de ce que les belles paroles et les engagements entendus au cours des nombreuses conférences organisées autour de l'Afghanistan ces dix dernières années soient tenus. À cet égard, je me félicite de la mise au point en cours d'un cadre et d'un mécanisme destinés au suivi des progrès concernant ces engagements, dont le Gouvernement afghan et les donateurs devront répondre de la mise en œuvre. Le mécanisme de responsabilisation mutuelle, qui devrait être rattaché au Conseil commun de coordination et de suivi,

devrait être arrêté définitivement à Tokyo. Il jettera des bases solides pour l'appui au développement à long terme.

Toutefois, nous devons veiller à ce que les attentes portant sur ce que peut faire l'Afghanistan dans un laps de temps assez court, compte tenu des moyens et ressources limitées et de la fragilité des institutions naissantes, soient réalistes et ne se retournent pas contre lui. Nous ne devons pas perdre de vue notre objectif global, à savoir, voir se développer un Afghanistan stable, autonome, doté d'institutions efficaces et offrant à son peuple services indispensables, justice et débouchés. Nous n'atteindrons cet objectif que si nous continuons d'investir dans les institutions afghanes, qui, peu à peu, arrivent à maturité, et dans les priorités fixées par les Afghans eux-mêmes.

Je me félicite de l'impulsion donnée par les Afghans sur les processus concernant au plus près les intérêts afghans et le peuple, à commencer par la priorité donnée aux objectifs de développement et au processus lancé sur le thème « Sécurité et coopération au cœur de l'Asie », que j'ai évoqué plus tôt, mais également les initiatives en matière de réconciliation et les préparatifs des élections prochaines.

La nomination de Salahuddin Rabbani à la tête du Haut Conseil pour la paix est un signe renouvelé d'engagement, de détermination et de continuité de la part du Gouvernement afghan. L'ONU reste prête à appuyer les efforts du Conseil et se réjouit par avance de voir le processus de paix et de réconciliation mené par les Afghans poursuivre sur sa lancée.

Les élections prochaines de 2014 représenteront un tournant aux conséquences non négligeables sur la consolidation des progrès enregistrés à ce jour et sur la stabilité à long terme. Elles devront se dérouler en pleine conformité avec la Constitution, afin d'assurer une transition politique sans heurt et de faire la preuve de l'autonomie et de la souveraineté croissantes de l'Afghanistan. Nous nous félicitons de ce que le Président Karzaï ait déclaré à Chicago, en mai, que les élections devraient être marquées au sceau de l'intégrité et ne pas subir d'ingérences internes ou externes. Au passage, nous voyons déjà augmenter l'activité politique et les débats dans la perspective du scrutin de 2014.

Nous nous félicitons également du caractère constructif du processus de consultation sur la loi électorale que la Commission électorale indépendante vient juste de mener à bien, ainsi que de la décision de commencer les travaux sur le registre électoral. Ce sont des signes encourageants de l'existence d'un ingrédient essentiel pour le bon déroulement du processus, à savoir, l'ouverture sans exclusive.

En sus de la deuxième phase du projet du Programme des Nations Unies pour le développement intitulé « Renforcer les capacités juridiques et électorales pour l'avenir », qui fournit un appui électoral sur le plan technique, le Représentant spécial, M. Kubiš, a mené des consultations avec le Gouvernement et les institutions concernées pour voir de quelle façon l'ONU pouvait apporter au mieux son concours au processus électoral. Il reste encore deux ans avant les élections, et il est crucial que le Gouvernement prenne ces décisions rapidement.

Comme le montre clairement notre rapport, les problèmes humanitaires demeurent une source de préoccupation. Les inondations de printemps de cette année ont été particulièrement graves, car faisant suite à un hiver 2011/2012 extrêmement rigoureux, et, bien sûr, la poursuite du conflit exacerbe des problèmes de déplacements déjà graves. Au cours de sa récente visite, la Coordonnatrice des secours d'urgence a mis en exergue les besoins humanitaires considérables, les incertitudes liées à l'avenir et – je me dois de le dire – l'appui insuffisant qu'a reçu l'appel global de cette année. Si notre objectif à long terme doit être de lier l'aide humanitaire aux initiatives de développement, nous ne pouvons négliger les besoins urgents auxquels il importe de répondre immédiatement sur le terrain.

Enfin, je passe aux événements qui influent plus directement sur l'avenir de la MANUA elle-même. La combinaison de différents facteurs dans le monde entier – les crises financières qui frappent les grandes puissances économiques et les demandes concurrentes d'attention internationale – nuit aux opérations de paix des Nations Unies et a provoqué une baisse des budgets. Cela touchera également la MANUA. L'espoir que la Mission sera capable de faire plus au fur et à mesure que la transition se poursuit ne serait pas réaliste dans ce contexte d'austérité fiscale accrue.

La MANUA et d'autres missions politiques spéciales doivent atteindre les objectifs fixés par l'Assemblée générale durant des cycles de deux ans. Bien sûr, il revient au bout du compte aux organes budgétaires de l'ONU de déterminer les budgets et les ressources nécessaires, mais le budget que nous allons présenter pour la MANUA pour 2013 reflètera la nécessité globale de procéder aux restrictions exigées par les États Membres.

Comme le note le Secrétaire général dans son rapport, une décision stratégique a été prise en vue de réorganiser la présence de la MANUA dans les provinces, conformément aux recommandations formulées à l'issue de l'examen approfondi mené l'année dernière à la demande du Conseil de sécurité, en fonction des changements liés

à la transition et en vertu du dernier mandat adopté par le Conseil de sécurité. Cette décision contribuera certainement à réduire les coûts.

Afin qu'elle puisse s'accommoder de la forte baisse de son budget, la MANUA devra également examiner tous les aspects de ses structures techniques et d'appui et hiérarchiser ses activités de programmation. Cet exercice aurait nécessairement une incidence sur l'exécution du mandat, même s'il reste à déterminer dans quelle mesure, et les organes budgétaires de l'ONU et le Conseil en seront bientôt informés.

(l'orateur reprend en français)

Les discussions informelles sur le rôle de la communauté internationale après 2014, y compris le rôle des Nations Unies, en Afghanistan, doivent prendre en considération ces contraintes budgétaires et ces contraintes programmatiques ainsi que, bien entendu, les impératifs de la transition et la situation sur le terrain. Ces discussions doivent également faire l'objet d'un processus de consultation adéquat, d'abord et avant tout avec le Gouvernement afghan, afin de permettre au Conseil de prendre une décision éclairée.

Le Président (*parle en chinois*) : Je remercie M. Ladsous de son exposé.

Je donne maintenant la parole à M. Fedotov.

M. Fedotov (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, je vous remercie de m'avoir invité à prendre la parole devant le Conseil de sécurité. Je suis heureux qu'il me soit donné l'occasion d'informer le Conseil des dernières activités entreprises par l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (UNODC) pour mettre un terme au trafic de drogues et à la criminalité dans la région.

Le récent rapport du Secrétaire général sur la situation en Afghanistan et ses conséquences pour la paix et la sécurité internationales (S/2012/462) reconnaît nommément la menace que posent la drogue et la criminalité. De fait, l'Afghanistan produit environ 90 % des opiacés mondiaux, et le sud du pays est la principale région productrice d'opium au monde.

La production mondiale totale d'opium s'est élevée à environ 7 000 tonnes en 2011. En Afghanistan, la production d'opium est passée de 3 600 tonnes en 2010 à 5 800 tonnes en 2011. Le nombre de provinces sans pavot pourrait d'autre part diminuer pour la deuxième année d'affilée, en passant de 18 à 15. L'UNODC estime que le trafic d'opiacés est une entreprise qui rapporte 68 milliards de dollars aux criminels. Ces drogues sont responsables de la mort de dizaines de milliers de personnes dans le monde chaque année, mais l'Afghanistan est également le pays qui subit les plus forts taux de prévalence des opiacés au monde, et il en va de même pour le VIH/sida. Le trafic de drogue nuit également à la stabilité de la région, alimente le crime organisé et la corruption, accroît la consommation des stupéfiants et contribue à la propagation du VIH/sida.

Alors que nous approchons de 2014, nous ne pouvons permettre que se forme un vide qui ne ferait qu'encourager la production d'opium. Ce point de vue a été affirmé lors de ma récente visite en Afghanistan et au Tadjikistan. Lorsque j'ai rencontré le Président Karzaï, j'ai souligné la nécessité que le Gouvernement afghan, à tous les niveaux, exprime sa volonté de faire du règlement du problème de la drogue une priorité nationale. Le Président m'a approuvé. Les visites que j'ai effectuées dans des champs de pavot dans la province de Badakhshan m'ont permis de comprendre que les efforts d'éradication doivent être vigoureusement appuyés par des programmes de développement de substitution.

Les autorités afghanes chargées de la lutte contre les stupéfiants montrent qu'elles sont déterminées à lutter contre la culture du pavot, mais il reste encore beaucoup à faire. Au 19 juin, 11 000 hectares de champs de pavot au total avaient été détruits, soit une augmentation de 173 % par rapport à 2011. Cependant, cela représente moins de 10 % de la superficie totale consacrée à la culture du pavot. Les zones de cultures vivrières, notamment dans la province de Helmand, contribuent au déclin de la culture du pavot dans certaines régions, mais des fonds supplémentaires sont nécessaires pour appuyer ces projets. Les propriétaires terriens sont maintenant ciblés par une nouvelle loi qui érige en infraction l'utilisation de leurs terres aux fins de la culture du pavot. Nous attendons maintenant avec impatience que cette loi soit véritablement appliquée. Par ailleurs, tout indique qu'une maladie végétale pourrait gâcher la récolte de cette année, comme ce fut le cas en 2010. Cette maladie n'offre toutefois aucune solution au problème des opiacés en Afghanistan, et des stocks pourraient par ailleurs exister. En conséquence, nous ne pouvons nous permettre de lever le pied.

Au niveau politique, nous construisons une dynamique grâce à l'Initiative du Pacte de Paris tout en développant des programmes régionaux intégrés. Le programme de pays de l'UNODC pour l'Afghanistan, qui est doté d'un budget de 117 millions de dollars, a été lancé en mai. Ce programme est étroitement lié au Programme régional de lutte contre les stupéfiants pour l'Afghanistan et les pays voisins. Ensemble, ces programmes font partie de la stratégie globale de l'UNODC visant à mener une lutte cohérente contre le trafic de drogue sur le terrain et à renforcer

la coopération entre les acteurs régionaux et internationaux. Le renforcement des contrôles aux frontières est également un élément essentiel de la stratégie. Ces deux programmes sont liés à des organes tels que l'Initiative triangulaire, le Centre régional d'information et de coordination pour l'Asie centrale et l'opération TARCET, qui cible les précurseurs chimiques nécessaires à la production d'opium et d'héroïne.

D'autre part, de nouvelles initiatives liées au Programme régional ont été lancées. L'initiative *Criminal Assets Southern Hub* (Centre de lutte contre les avoirs d'origine criminelle dans le Sud) ciblera les profits d'origine criminelle en proposant des conseils aux autorités nationales. Le *Southern Trafficking Operational Plan* (Plan opérationnel de lutte contre le trafic dans le Sud) associera les moyens de subsistance de remplacement tout en augmentant au maximum l'efficacité des mesures de répression et d'interdiction. La *Maritime Regional Security Initiative* (Initiative régionale pour la sécurité maritime) luttera contre le trafic en mer, en particulier entre l'Iran et le Pakistan. En mai, nous avons lancé le Programme régional pour l'Europe du Sud-Est, qui complète ces activités en s'attaquant au trafic d'héroïne afghane qui transite par l'Asie centrale et l'Asie de l'Ouest, puis par les Balkans.

L'UNODC contribue également à la création de partenariats internationaux et interinstitutions. Un exemple en est l'équipe spéciale des Nations Unies chargée de lutter contre la criminalité transnationale organisée et le trafic de drogue, qui a été créée par le Secrétaire général en 2011. Le 1er juin à Douchanbé, j'ai coprésidé la première réunion régionale de l'équipe spéciale en Asie centrale.

Le débat thématique d'aujourd'hui arrive à point nommé. Nous sommes à mi-parcours d'une nouvelle série d'étapes fondamentales dans le cadre de l'action menée par la communauté internationale pour appuyer et aider l'Afghanistan. De nombreux problèmes se posent en Afghanistan, mais j'encourage les États Membres à faire tout leur possible pour faire passer le message selon lequel les drogues illicites et la criminalité peuvent miner les initiatives de promotion du développement économique et social du pays. Notre travail sert les intérêts de l'Afghanistan et des victimes des drogues illégales, mais aussi les intérêts communs de la communauté internationale.

Le Président (*parle en chinois*) : Je remercie M. Fedotov de son exposé.

Je donne maintenant la parole au représentant de l'Afghanistan.

M. Tanin (Afghanistan) (*parle en anglais*) : Je vous remercie, Monsieur le Président, d'avoir convoqué cet important débat. Nous vous félicitons de la compétence avec laquelle vous dirigez les travaux du Conseil ce mois. Nous remercions également le Secrétaire général pour son rapport sur la situation en Afghanistan (S/2012/462) et saluons la présence parmi nous du Secrétaire général adjoint aux opérations de maintien de la paix, M. Ladsous, et du Directeur exécutif de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, M. Fedotov, que nous remercions de leurs observations.

Il y a un mois, au Sommet de l'OTAN à Chicago, les amis et partenaires de l'Afghanistan se sont réunis pour exprimer leur appui unanime à la fin de la guerre et au commencement d'une nouvelle phase dans notre partenariat durable, dont la vision a été élaborée pour la première fois à Lisbonne en 2010. Notre partenariat va perdurer pendant la décennie de la transformation, au cours de laquelle l'Afghanistan assumera l'entière responsabilité de sa sécurité, de sa gouvernance et de son développement.

Il y a quelques semaines à peine, nous avons signé avec les États-Unis l'Accord de partenariat stratégique durable, qui sert de cadre directeur à notre coopération bilatérale à long terme, en consolidant les engagements mutuels, notamment s'agissant du renforcement de la souveraineté, de la stabilité et de la prospérité afghanes dans les années à venir. Certes, les détails de ce partenariat vont encore évoluer, mais l'accord a été ratifié par les deux chambres du Parlement afghan, ce qui constitue une preuve indéniable de l'appui écrasant qu'il suscite dans tout le pays.

Dans le cadre de la nouvelle étape de l'engagement international en faveur de l'Afghanistan, nous avons également noué des partenariats stratégiques avec l'Italie, la France, le Royaume-Uni, l'Allemagne et, dernièrement, l'Australie. En outre, des négociations sont en cours pour conclure des accords similaires avec la Turquie, la Norvège et l'Union européenne. Par ailleurs, dans notre région, nous avons signé un partenariat stratégique avec l'Inde, pays avec lequel nous partageons des liens historiques et traditionnels. Ce mois-ci, l'Afghanistan a fait un important pas en avant sur la voie d'un partenariat stratégique et de coopération avec la Chine, un autre grand voisin.

Le lancement du Processus d'Istanbul en novembre dernier a représenté une étape clef dans la mise en place d'un nouvel ordre régional. Grâce à lui, l'Afghanistan et d'autres pays du cœur de l'Asie ont conjugué leurs efforts en vue de la réalisation d'un objectif et d'un avenir communs, à savoir la paix, la stabilité et la prospérité. La conférence ministérielle des pays du cœur de l'Asie, qui s'est tenue à Kaboul il y a moins de deux semaines, a promu les objectifs du Processus d'Istanbul. Le document final de la conférence

a réaffirmé notre engagement ferme à mettre en œuvre un large éventail de mesures de confiance. Je saisis cette occasion de remercier tous nos amis et partenaires pour leur participation et leur appui.

L'Afghanistan a également obtenu le statut d'observateur auprès de l'Organisation de Shanghai pour la coopération, à sa récente conférence à Beijing. Il s'agit d'un événement important. Grâce à toutes ces étapes, l'Afghanistan retrouve son rôle historique de passerelle régionale, et elles lui permettront peut-être également d'être le catalyseur de la paix et de la stabilité dans toute la région.

Nous attendons avec intérêt la conférence ministérielle prévue le mois prochain à Tokyo, où nous avons l'ambition d'aborder les domaines de la viabilité économique et du développement de l'Afghanistan, le déficit budgétaire et de conclure un accord sur la responsabilité mutuelle entre l'Afghanistan et la communauté internationale. À Tokyo, l'Afghanistan présentera un plan d'action complet sur notre autonomie et sur nos programmes prioritaires nationaux. La conférence ne sera pas une nouvelle occasion de promesse de dons, mais représentera un événement majeur pour exprimer l'engagement solide de la communauté internationale envers la transition et la décennie de la transformation. Nous remercions le Gouvernement frère du Japon de généreusement accueillir cette manifestation.

La transition vers une prise en charge et une gestion pleinement assumées par les Afghans est notre première priorité stratégique. À cet égard, il m'est agréable d'indiquer que nous progressons régulièrement. La troisième tranche de la transition des responsabilités en matière de sécurité a officiellement commencé; elle couvre certaines des provinces les plus sujettes à conflit et où le niveau d'insécurité est le plus élevé. Il va sans dire que nous sommes sur la bonne voie pour achever la troisième tranche avant la fin de l'année, date à laquelle 75 % de la population du pays sera sous la responsabilité des forces de sécurité afghanes.

Tandis que nous nous efforçons d'achever avant 2013 le transfert des responsabilités en matière de sécurité, la nécessité d'accorder un appui soutenu à la formation et à l'équipement de nos forces nationales de sécurité est inévitable. Les efforts que l'OTAN et nos autres alliés ont fournis lors du Sommet de Chicago pour rallier cet appui revêtiront à l'avenir une importance particulière.

Une autre de nos priorités sera de nous atteler à la mise en place d'un gouvernement plus propre et plus compétent, en renforçant la gouvernance, en luttant contre la corruption et en faisant respecter l'état de droit. Un programme de travail de réforme est au cœur de nos efforts. Parallèlement, nous nous attaquons avec diligence à tous les courants qui pourraient représenter une menace pour les intérêts nationaux et l'ordre public. Ces mesures renforceront la confiance que tous les Afghans nourrissent en l'avenir.

Une tâche bien plus délicate sera de mettre en œuvre la composante socioéconomique de la transition, laquelle est vitale à nos efforts d'édification de la nation. Au cœur de cet objectif, il convient de mettre en exergue l'appui en faveur des programmes prioritaires nationaux afghans, qui, outre la sécurité et la gouvernance, mettent l'accent sur le développement agricole, les ressources humaines, l'infrastructure et le secteur privé, qui sont tous étant essentiels pour notre croissance économique.

Nous nourrissons la vision d'un Afghanistan autonome et indépendant. L'Afghanistan ne restera pas une économie dépendante de l'aide; nous nous efforçons de réduire sensiblement notre dépendance vis-à-vis de l'aide avant la fin de la décennie de la transformation.

Mener à bonne fin le processus de paix est un élément clef de notre stratégie visant à apporter une paix durable à notre peuple et à notre nation. Nous sommes convaincus que nos efforts de réconciliation, entrepris sur la base d'un consensus national, restent la voie la plus sûre pour mettre fin au conflit et garantir une paix durable. Que les membres n'en doutent pas un instant : le processus dirigé par les Afghans ne se fera pas aux dépens des acquis démocratiques âprement obtenus pendant la dernière décennie, notamment en matière de droits de l'homme, et en particulier les droits de la femme.

Je tiens à souligner que, pour que nos efforts de réconciliation aboutissent, il importe que nos voisins immédiats nous accordent un appui résolu, tout comme nos autres partenaires de la région et au-delà. À cet égard, je voudrais remercier le Conseil pour l'appui qu'il nous apporte dans le cadre du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1988 (2011).

Les élections prévues en 2014 seront une autre étape majeure sur la voie de la maturité politique de l'Afghanistan et de la consolidation de la démocratie dans le pays. Nous prenons un certain nombre de mesures, parmi lesquelles des réformes électorales, pour veiller à une transition politique sans heurt, conforme à notre Constitution.

Pendant la transition et jusqu'à la fin de la décennie de la transformation, l'engagement international restera crucial. À cet égard, nous espérons également coopérer encore plus étroitement avec l'ONU sur la voie de la paix et de la stabilité en Afghanistan.

Un des plus grands obstacles au développement et à la sécurité en Afghanistan est le problème des drogues illicites. Malgré les problèmes auxquels nous sommes confrontés, l'Afghanistan n'épargne aucun effort pour débarrasser la société de la menace que représentent les drogues illicites. Ces cinq dernières années, nous avons fait reculer de manière spectaculaire la culture du pavot. Toutefois, comme M. Fedotov, le Directeur exécutif de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (UNODC), l'a indiqué, un certain nombre de facteurs divers, sur lesquels nous n'avons peu ou pas de contrôle, influent à la hausse ou à la baisse sur la culture du pavot d'une année à l'autre.

Pour cette année, les chiffres concernant les efforts d'éradication sont en forte hausse par rapport à l'année précédente. Ils ont été multipliés par trois. Nous traquons et traduisons en justice de plus en plus d'individus impliqués dans le trafic de drogue. Mais, comme nous le savons tous, le trafic de drogue n'est pas un problème exclusivement afghan. Une solution à long terme est impossible sans un effort de coopération et de coordination pour combattre les facteurs dominants qui sous-tendent ce problème, comme par exemple endiguer l'afflux de précurseurs chimiques en Afghanistan et proposer aux paysans afghans d'autres modes de subsistance.

Nous poursuivons notre marche commune vers un Afghanistan pacifié et stable, en faisant fond sur les acquis engrangés, mais les ennemis de l'Afghanistan restent déterminés à faire dérailler nos progrès et à nous empêcher de réussir. Les actes de violence et de terreur barbares auxquels continuent de se livrer les Taliban et ceux qui les soutiennent – le dernier exemple en date étant le massacre perpétré à l'hôtel Spozhmai, le week-end dernier juste à la sortie de Kaboul – en sont la preuve manifeste. Nous sommes en fait en présence d'une guerre psychologique qui s'éternise, d'une guerre de perception, d'un psychodrame.

Mais, aucun de ces attentats honteux ne parviendra à saper la détermination du peuple afghan à atteindre son objectif suprême : parvenir à la paix et à la prospérité. Les Afghans ont parcouru un trop long chemin, ils ont enduré bien trop de sacrifices pour abandonner maintenant. Par leurs actes barbares, les Taliban ne menacent nullement l'existence de l'État, ils empêchent simplement la population de mener une vie tranquille. Nous devons nous montrer plus déterminés que jamais à aller jusqu'au bout du parcours que nous avons entamé il y a 10 ans.

Le Gouvernement et le peuple afghans tiennent à exprimer toute leur reconnaissance à la communauté internationale pour son appui énergique à l'Afghanistan.

Le Président (*parle en chinois*) : Je vais à présent donner la parole aux membres du Conseil de sécurité. Je demande aux orateurs de bien vouloir limiter la durée de leur déclaration à cinq minutes maximum afin que le Conseil puisse mener à bien ses travaux avec diligence.

M. Wittig (Allemagne) (*parle en anglais*) : Je voudrais tout d'abord remercier M. Ladsous, Secrétaire général adjoint aux opérations de maintien de la paix, de son exposé, et M. Fedotov, Directeur exécutif de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (UNODC), de son éclairage sur le rôle pivot que joue la lutte contre le stupéfiants pour la stabilité et la prospérité de l'Afghanistan et de la région tout entière.

L'Allemagne s'associe à la déclaration de l'Union européenne qui sera prononcée tout à l'heure.

« Optimisme prudent », tels sont les termes employés par le Secrétaire général dans son rapport (S/2012/462) pour résumer son analyse globale de la situation actuelle en Afghanistan. Nous souscrivons pleinement à cette évaluation. Depuis la Conférence internationale sur l'Afghanistan, organisée à Bonn en Allemagne en décembre dernier, des progrès importants ont été faits. La transition avance, puisque 75 % de la population vit désormais dans des zones où les Afghans sont en charge de la sécurité, et la décennie de la transformation, dont nous sommes convenus à Bonn, commence à prendre forme.

Sur le plan politique, la Conférence ministérielle « Au cœur de l'Asie », qui s'est tenue récemment à Kaboul, a été un exemple éclatant de prise en main afghane et de coopération régionale, fondée sur la confiance et des valeurs partagées. L'Afghanistan n'est plus perçu uniquement comme une source d'instabilité mais assume de plus en plus le rôle qui lui revient au cœur d'un processus régional qui met en train toute une série de mesures de confiance concrètes. Comme l'a déclaré le Ministre allemand des affaires étrangères à Kaboul, l'Allemagne continuera d'appuyer ce processus en tant qu'observateur et d'offrir ses compétences spécifiques dans le domaine de l'infrastructure régionale et des chambres de commerce.

Parallèlement au renforcement des liens avec sa région, l'Afghanistan a également consolidé ses partenariats au niveau international en passant un certain nombre d'accords de coopération, y compris avec mon propre pays. Le message est clair : l'Afghanistan ne sera pas livré à lui-même en 2014. La communauté internationale tiendra ses engagements.

Dans le domaine de la sécurité, ce message a été souligné au sommet de l'OTAN, organisé à Chicago en

mai, et à l'occasion duquel les partenaires se sont engagés à soutenir et à aider les forces de sécurité afghanes au-delà de 2014. Toutefois, dans un contexte de retrait militaire, avec toutes les conséquences économiques que cela implique, préserver les acquis restera un défi de taille.

Les engagements dans le domaine de la sécurité doivent être relayés par un cadre pour la gouvernance et la coopération au service du développement à long terme, qui doit déboucher sur un Afghanistan autonome au plan économique. La prochaine conférence de Tokyo nous donnera l'occasion de prendre des mesures ambitieuses à cet égard. Nous saluons l'excellent travail accompli par la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) à l'appui du processus préparatoire à Kaboul.

La responsabilité mutuelle sera une des clefs de la conférence de Tokyo. Nous sommes certes disposés à prolonger notre coopération au-delà de 2014, mais en retour nous attendons du Gouvernement afghan qu'il s'engage clairement à améliorer la gouvernance, à lutter contre la corruption, à respecter les droits de l'homme et à préserver les avancées démocratiques après 2014. L'allocution que le Président Karzaï a prononcée récemment devant le Parlement afghan était porteuse d'un message fort à cet égard, un message auquel l'Administration et le Gouvernement afghans devront donner corps.

Pour cette même raison, nous souscrivons pleinement à l'analyse de M. Fedotov que sans amélioration dans les domaines de la gouvernance, du développement et du maintien de l'ordre, nos efforts en matière de lutte contre les stupéfiants donneront des résultats limités. C'est pourquoi, nous appuyons la stratégie globale mise en œuvre par l'UNODC, qui vient compléter les programmes d'éradication du pavot par des investissements ciblés portant sur l'application des lois, la justice pénale et les moyens de subsistance. Nous avons financé de manière continue les activités de l'UNODC dans ces domaines et nous continuerons à le faire.

Concernant l'avenir de l'Afghanistan après 2014, nous ne pouvons qu'insister sur le rôle clef que l'ONU devra jouer, forte de sa légitimité et de son expérience sans pareilles. Lorsqu'il a prorogé le mandat de la MANUA en mars (voir S/PV.6738), le Conseil a apporté son plein appui aux bons offices de l'ONU en faveur du processus de réconciliation dirigé par les Afghans, du renforcement des institutions afghanes, de l'assistance au processus électoral afghan, de la cohésion entre les donateurs et de la promotion du processus régional. À cet égard, nous nous félicitons des efforts de la MANUA pour trouver des moyens de fonctionner de manière plus efficace tout en couvrant un périmètre géographique suffisant et en veillant à continuer de pouvoir s'acquitter du mandat que lui a confié le Conseil. Le redéploiement progressif du personnel international au bureau de Kunduz et les importantes améliorations apportées au dispositif de sécurité du bureau de Mazar-e Charif sont des évolutions bienvenues à cet égard.

Notre optimisme prudent se fonde sur la capacité de la communauté internationale d'entretenir un partenariat à long terme avec l'Afghanistan. L'ONU devra jouer un rôle clef à cet égard. Je tiens à assurer le Conseil que l'Allemagne restera attachée à une MANUA forte et capable d'être à la hauteur des nombreuses attentes placées en elle.

M. Haroon (Pakistan) (*parle en anglais*) : Comme toujours, le débat d'aujourd'hui donne le sentiment fort intéressant de venir à son heure, de refléter l'histoire et, bien évidemment, de rendre compte des aspects importants, essentiels des Nations Unies et de leur contribution – comme aussi de celle du reste du monde – en Afghanistan. Nous sommes comme à l'ordinaire reconnaissants à l'Ambassadeur Zahir Tanin de sa déclaration lucide, et de vifs remerciements sont également dus au Secrétaire général adjoint aux opérations de maintien de la paix, M. Hervé Ladsous, pour le vaste panorama offert dans son excellent exposé sur la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA). Le langage révélateur de M. Yuri Fedotov, Directeur exécutif de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (UNODC), doit être pris en compte avant que le malaise qu'il décrit n'obtienne un appui régional.

Nous devons nous pénétrer de la déclaration de M. Ladsous concernant les défis impliqués par son mandat que la MANUA doit relever. Il faut tenir en respect les agents comptables qui brandissent des couteaux, et la Mission doit disposer des ressources adéquates pour atteindre ses objectifs. Nous devons donc veiller à ce que toute réduction substantielle du budget de la MANUA n'ait pas d'effet négatif sur les objectifs des Nations Unies en Afghanistan. Je ne peux trop insister sur cette question, qui se situe au cœur de notre débat en ce moment. À mesure que les institutions afghanes parviennent à maturité, la MANUA doit continuer à s'adapter aux tendances et réalités nouvelles.

Le dernier rapport du Secrétaire général (S/2012/462) et ceux qui l'ont précédé fournissent des mises à jour utiles sur la situation en Afghanistan. Comme on l'a déjà dit, le Secrétaire général a adopté un ton d'optimisme prudent, tout particulièrement concernant les domaines de la transition en matière de sécurité, du développement humain et de la croissance des institutions afghanes. Nous sommes an accord avec lui sans réserve. Cependant, tout en témoignant

de sa confiance dans la transition en Afghanistan, le Secrétaire général a exhorté avec raison la communauté des donateurs à s'abstenir d'exigences irréalistes qui ne tiendraient pas compte des contraintes en matière de capacités. Nous croyons que l'engagement à long terme de la communauté internationale est essentiel pour garantir la stabilité et le développement économique de l'Afghanistan. Dans ce contexte, les délibérations de la proche conférence de Tokyo auront beaucoup d'importance. Nous félicitons le Gouvernement japonais d'accueillir la Conférence, dont nous escomptons une heureuse issue.

Le Secrétaire général fait aussi état de progrès dans le transfert des responsabilités en matière de sécurité aux Forces nationales de sécurité afghanes. Le Pakistan apprécie ces progrès à leur haute valeur car il y voit une garantie de stabilité durable en Afghanistan, comme le prouve – le Conseil sera heureux de l'apprendre – l'annonce faite par mon Président au Sommet de l'OTAN, tenu à Chicago, de la contribution financière du Pakistan aux Forces nationales de sécurité afghanes.

Ne se limitant pas à faciliter le renforcement des Forces nationales de sécurité afghanes, le Pakistan a cherché à s'impliquer plus étroitement aux côtés de l'Afghanistan et de ses partenaires internationaux sur tous les problèmes liés à la sécurité. Notre participation éminente aux sept mesures de confiance prises le 14 juin à Istanbul atteste notre engagement. Nous avons agi ainsi en maintenant une solide présence de nos forces au long de la frontière avec l'Afghanistan. Le déploiement de nos soldats et d'éléments paramilitaires dans la zone frontalière dépasse de loin le chiffre des effectifs internationaux dans l'ensemble de l'Afghanistan et son coût économique, politique et humain a été considérable. Notre coopération permanente, sur les plans du renseignement et des activités militaires, avec l'Afghanistan et nos homologues internationaux progresse sans à-coups et les améliorations de la coopération militaire ont été pour une fois reconnues par tous les acteurs.

La manière de voir du Pakistan concernant les problèmes de sécurité en Afghanistan n'est pas faussée par la polémique. Les provocations que représentent les actions sur le terrain et certains propos n'ont pas eu d'effet sur notre retenue. Un récent exemple en est l'attaque lancée le 24 juin contre un poste-frontière pakistanais, au cours de laquelle 17 membres des services de sécurité ont perdu la vie. La question fait l'objet d'une démarche auprès de l'Afghanistan au plus haut niveau.

La dernière attaque en date a eu lieu là où sont postés apparemment des effectifs assez nombreux des Forces nationales de sécurité afghanes et des forces internationales. C'est un grave incident, qui n'est malheureusement pas le premier du genre. Mais notre réaction à de telles attaques passe toujours par les conduits officiels. Contrairement à d'autres pays, nous ne rejetons pas la faute sur autrui et ne conduisons pas notre diplomatie par l'entremise des médias. Mais on ne doit pas considérer que cette retenue va de soi. Il faut impérativement prévenir le retour de tels incidents et leurs auteurs ne doivent plus trouver un refuge sûr en Afghanistan.

Le rapport du Secrétaire général énumère de nombreux obstacles au processus de paix et de réconciliation afghan. Le progrès vers la réconciliation y est qualifié de lent et inégal. La solution à long terme aux problèmes de l'Afghanistan réside dans un processus de réconciliation durable. La politique en la matière doit être transparente, non secrète et subordonnée aux méandres de la politique nationale. La durabilité du processus ne peut être garantie que si toutes les parties concernées non seulement y croient elles-mêmes, mais en outre ont en commun l'objectif de la réconciliation. Le processus ne saurait être compliqué par des mises en garde et des conditions inacceptables. L'idée d'une réconciliation forcée va à l'encontre des enseignements manifestes de l'histoire afghane, à savoir que la direction et l'appropriation par les Afghans, ainsi que leur participation volontaire en de telles matières sont absolument essentielles.

Pour notre part, nous sommes et resterons engagés à un processus de réconciliation que les Afghans dirigent et s'approprient. Jusqu'ici, malheureusement, nous ne voyons aucun moyen miracle d'instaurer la paix en Afghanistan, et la manière dont la guerre y est actuellement conduite risque de mettre de telles attentes hors du domaine du possible pour le moment.

Malgré tous les efforts de la communauté mondiale et des Nations Unies, le Pakistan est encore l'hôte – et, malheureusement, l'otage – du plus nombreux groupe de réfugiés afghans. En agissant ainsi – en dépit de l'absence de tout remerciement, de toute aide financière et accablés de déclarations outrancières, aussi injustes qu'injustifiées -, nous continuons à verser des contributions parmi les plus importantes, allégeant le fardeau humanitaire qui pèse sur l'Afghanistan et infligeant un énorme coût économique, social et sécuritaire au peuple pakistanais déjà surchargé.

Nous attachons donc une grande importance à l'issue de la conférence internationale tenue à Genève le mois dernier. La stratégie dans le sens d'une solution, convenue à la conférence, doit être étayée par l'engagement résolu de la communauté internationale à prêter un appui durable. Nous regardons au-delà de la désignation de boucs émissaires et nous espérons fermement que ces engagements porteront

fruit. Dans l'intervalle, le Pakistan souffre. Je suggère de faire un effort supplémentaire et d'endurer ce qu'il est nécessaire d'endurer.

Pour revenir à M. Fedotov : il faut abandonner la politique qui consiste à traiter avec une extrême indulgence toute production de stupéfiants. On a institué une politique dont le but est d'éviter de s'attirer l'hostilité des exploitants agricoles, ce qui a signifié que les forces militaires et de police ne participeraient plus à l'éradication des champs de pavot. C'est ce qui a été affirmé dans un récent article du *Washington Post* et, bien sûr, commenté en détail avec grand sérieux par M. Vali Nasr, conseiller, dans son livre *The Rise of Islamic Capitalism : Why the New Muslim Middle Class is the Key to Defeating Extremism*.

Néanmoins, nous accueillons avec satisfaction le programme de pays concernant l'Afghanistan pour 2012-2014 lancé le mois dernier par l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime. Une application judicieuse de ce programme doit être exactement calculée pour aider à affronter le problème des stupéfiants, comme l'ont mis en lumière l'Enquête sur l'opium afghan (*Afghan Opium Survey*) de décembre 2011 et l'Evaluation du risque lié à l'opium (*Opium Risk Assessment*) d'avril 2012. Le rapport de la MANUA nous avertit à juste titre que les conséquences financières du départ des forces internationales pourraient renforcer l'attrait des stupéfiants. Il faut lancer dès maintenant un cri d'alarme afin que le monde reconnaisse le problème et y remédie en prenant des mesures de prévention efficaces.

Bien que mon ami, l'Ambassadeur Tanin, n'ait pas mentionné le Pakistan dans sa déclaration - de même que nombre d'autres orateurs, et je ne sais pas si je dois le remercier - le Pakistan reste ferme.

En conclusion, je réitère notre attachement à un Afghanistan pacifique et stable. Cela est tout à notre avantage. Les enjeux sont capitaux. Comme l'a dit le Ministre pakistanais des affaires étrangères, lors de la conférence ministérielle « Au cœur de l'Asie » qui s'est tenue récemment, « Kaboul est, pour le Pakistan, la capitale la plus importante du monde ».

Par ailleurs, je me dois d'accueillir avec satisfaction la déclaration de principe faite récemment par la Force internationale d'assistance à la sécurité sur la réduction du nombre des victimes civiles de frappes aériennes. J'espère que cela vaudra également pour d'autres parties.

Nos frères afghans au Pakistan souffrent depuis bien trop longtemps. Nous espérons et prions que leurs malheurs prendront bientôt fin, afin que nos deux peuples puissent s'engager ensemble sur la voie du progrès et du développement, intégrés dans une Asie en pleine croissance et dans le reste du monde.

Sir Mark Lyall Grant (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Je remercie le Secrétaire général pour son rapport (S/2012/462) et le Secrétaire général adjoint, M. Ladsous, et M. Fedotov pour leurs exposés ce matin. Je salue également la contribution de l'Ambassadeur Tanin au présent débat.

Ces six derniers mois, la communauté internationale a réalisé des progrès considérables sur les engagements pris à la Conférence de Bonn en décembre 2011. Nos efforts visent désormais à renforcer notre engagement à long terme vis-à-vis de l'Afghanistan. Cela signifie non seulement qu'il faudra assurer la sécurité de l'Afghanistan et de son peuple, mais qu'il faudra aussi maintenir les progrès économiques et sociaux, par le biais notamment de l'aide des pays voisins. Ma présente déclaration portera essentiellement sur les progrès réalisés dans ces trois domaines.

Premièrement, s'agissant de la transition en matière de sécurité, je me réjouis du succès du sommet de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord tenu à Chicago en mai, au cours duquel les pays qui fournissent des contingents à la Force internationale d'assistance à la sécurité (FIAS) ont manifesté leur attachement à long terme à l'Afghanistan, en convenant notamment du plan stratégique de l'OTAN pour l'Afghanistan, et ont fait des contributions incroyables en vue d'appuyer les forces nationales de sécurité afghanes après 2014. Cela a indiqué clairement au peuple afghan que nous ne l'abandonnerons pas, et aux insurgés qu'ils ne nous auront pas à l'usure.

La protection de la population civile afghane reste au cœur de la stratégie militaire de la FIAS. Les forces de la FIAS ont beaucoup œuvré à réduire le nombre de victimes civiles. Comme le souligne le rapport du Secrétaire général, nos succès dans ce domaine ont été considérables, alors même que les insurgés continuent de cibler aveuglément les civils.

Deuxièmement, s'agissant des progrès politiques et économiques, le Royaume-Uni attend avec intérêt la conférence sur le développement de l'Afghanistan qui doit se tenir à Tokyo en juillet, sous les auspices du Gouvernement japonais. Il est d'une importance capitale pour la stabilité future de l'Afghanistan que nous signalions avec force notre engagement à long terme tout au long de la décennie de transformation de 2015 à 2025. C'est pourquoi nous, la communauté internationale, devrions solliciter des promesses de contributions pour la période 2015-2017 au

moins. Le Royaume-Uni l'a déjà fait. Nous appelons les membres de la communauté internationale à en faire autant.

Outre ces activités, le Royaume-Uni appuie énergiquement tous les efforts visant à garantir que la conférence de Tokyo donne à la société civile afghane, et notamment aux femmes, la possibilité de participer. Mon pays travaille en étroite coopération avec le Gouvernement afghan, les organisations non gouvernementales locales et internationales, les organisations de la société civile et les partenaires internationaux pour améliorer la condition des femmes en Afghanistan afin qu'elles puissent assumer un rôle à part entière dans un futur État afghan pacifique.

Bien entendu, le Gouvernement afghan doit également honorer les engagements qu'il a pris vis-à-vis de sa population et de la communauté internationale, en poursuivant notamment les grandes réformes dans le domaine de l'économie et de la gouvernance et en s'attachant à développer une plus grande autonomie. Le thème principal de la conférence de Tokyo sera la définition d'un cadre de responsabilité mutuelle énonçant les engagements de l'Afghanistan et de la communauté internationale pour la période suivant 2014. Ce travail complètera les engagements pris dans le domaine de la sécurité au Sommet de Chicago et nous rapprochera d'un avenir durable pour l'Afghanistan.

Troisièmement, parmi tous les défis et les perspectives auxquels l'Afghanistan est confronté aujourd'hui, les liens de l'Afghanistan avec ses voisins sont d'une importance vitale, comme d'autres orateurs l'ont souligné ce matin. À la conférence ministérielle du « cœur de l'Asie » tenue ce mois-ci à Kaboul, les voisins de l'Afghanistan ont exprimé leur intérêt mutuel dans la stabilité à long terme de l'Afghanistan. Le Royaume-Uni se réjouit de l'assistance fournie par la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) et de l'appui accordé par les organismes de l'ONU au processus d'Istanbul. Je saisis également la présente occasion pour réitérer la volonté du Royaume-Uni de contribuer aux mesures de confiance, là où la région en fera la demande.

Le Royaume-Uni est favorable à une forte présence de la MANUA pendant la période de transition et au-delà. La MANUA joue un rôle essentiel de coordination des efforts internationaux et aide le Gouvernement afghan à s'acquitter de ses engagements. Nous partageons l'opinion de la MANUA selon laquelle les contraintes financières inévitables sont un excellent moyen de veiller à ce que ses futures opérations portent exclusivement sur le mandat tel que défini et à ce que la relation entre la MANUA et l'équipe de pays des Nations Unies fasse l'objet d'un examen périodique.

En conclusion, la communauté internationale a honoré nombre des engagements pris à Bonn en décembre 2011, mais il y a encore du travail à faire pour assurer l'avenir de l'Afghanistan et de son peuple. Le Royaume-Uni reste fermement déterminé à collaborer avec le Gouvernement afghan et avec tous les partenaires internationaux à la réalisation de cet objectif.

M. Hardeep Singh Puri (Inde) (*parle en anglais*) : Je me joins aux autres orateurs pour vous remercier, Monsieur le Président, d'avoir organisé le présent débat sur la situation en Afghanistan. Je tiens aussi à remercier tout particulièrement l'Ambassadeur Zahir Tanin, Représentant permanent de l'Afghanistan, pour sa déclaration. Nous remercions également le Secrétaire général pour son dernier rapport (S/2012/462), et apprécions les exposés du Secrétaire général adjoint, M. Hervé Ladsous, et du Directeur exécutif de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, M. Yuri Fedotov.

L'Inde a, avec l'Afghanistan, des liens d'histoire et de civilisation privilégiés. Au cours de la dernière décennie, nos liens ont été renouvelés et consolidés grâce à notre contribution à la reconstruction de l'Afghanistan. L'Inde s'est engagée à fournir 2 milliards de dollars en assistance humanitaire et en aide au développement. Nous restons fermement engagés à aider le peuple afghan à bâtir une nation pacifique, stable, démocratique et prospère.

Le processus de mise en œuvre de l'accord de partenariat stratégique entre l'Inde et l'Afghanistan a été mis en marche par la première réunion du Conseil de partenariat entre l'Inde et l'Afghanistan, qui s'est tenue à New-Delhi en mai 2012. Ce processus intensifiera plus avant notre aide générale au développement de l'Afghanistan dans une vaste gamme de secteurs que le Gouvernement afghan a qualifiés de zones prioritaires de reconstruction et de développement. Nous continuerons à participer à des projets de reconstruction et de réhabilitation conformément à la stratégie nationale afghane de développement.

Nous sommes bien conscients du fait que la viabilité économique de l'Afghanistan dépend de son intégration plus complète dans la région afin de recouvrer son rôle historique de passerelle entre l'Asie du Sud, l'Asie centrale, le Moyen-Orient et l'Eurasie.

Nous appuyons pleinement le travail entrepris en faveur du renforcement de la confiance au niveau régional, élément critique des efforts internationaux à l'appui de l'Afghanistan, alors que le pays reprend le flambeau de la tâche de réconciliation en même temps que la responsabilité intégrale de sa propre sécurité.

L'Inde est tout à fait favorable à un processus de réconciliation inclusif et transparent, dirigé et pris en main par les Afghans, et non par la communauté internationale, qui s'accompagne d'un processus politique sans exclusive et d'un dialogue entre Afghans, de la renonciation à la violence, de la rupture des liens avec les groupes terroristes, du respect de la Constitution afghane et des garanties qu'elle comporte en matière de protection des droits de l'homme, y compris des droits des femmes.

A la réunion ministérielle de Kaboul, tenue dans le cadre du processus d'Istanbul, l'Inde a déclaré qu'elle était prête à prendre la tête du processus de mise en œuvre de deux des mesures de confiance : celle portant sur les chambres de commerce et celle ayant trait aux débouchés commerciaux. En outre, l'Inde accueille, demain 28 juin, à New Delhi, le Sommet de Delhi sur les investissements en Afghanistan. L'objectif de ce sommet est d'attirer les investissements étrangers en Afghanistan au vu des nouveaux débouchés qui s'ouvrent dans différents secteurs du pays. Le Sommet proposera des exposés du Gouvernement afghan et d'autres intervenants sur le climat pour les investisseurs et les débouchés qui s'offrent dans ce domaine en Afghanistan, ainsi que des tables rondes sur des questions multidisciplinaires aussi bien que des questions relevant de sujets spécialisés. Des investisseurs potentiels, au niveau régional et international, y compris des sociétés indiennes, prendront part à cette manifestation.

Nous voyons dans ce Sommet de Delhi un lien essentiel entre le Processus d'Istanbul et la conférence de Tokyo prévue le 8 juillet. Le Sommet servira également à offrir un contraste avec le halo d'anxiété qui entoure actuellement la question du retrait des contingents, en renvoyant une image de dynamisme économique et d'espoir. Nous sommes, cela dit, bien conscients, alors que nous organisons ce Sommet, que les mesures de confiance susmentionnées exigent, dans le pays et dans la région, un climat de sécurité. Dans le cadre de la transition actuelle, les acquis obtenus en Afghanistan sur le plan de la sécurité au cours de la dernière décennie sont toujours ténus et fragiles; les considérations de sécurité restent par conséquent primordiales.

Le principal problème, en Afghanistan, demeure l'existence du terrorisme et des appuis idéologiques, financiers et logistiques dont il dispose depuis l'extérieur du pays. Nous devons agir en concertation pour isoler et extirper ce syndicat du terrorisme, où s'agrègent éléments d'Al-Qaida, des Taliban, de Lashkar-e-Toiba et d'autres groupes terroristes et extrémistes. Nous devons également créer un environnement favorable dans lequel le peuple afghan puisse vivre en paix et en sécurité et décider par lui-même de ses destinées, sans ingérence externe, sans coercition ni intimidation.

A l'avenir, nous allons devoir assurer un engagement international continu pour renforcer la capacité du Gouvernement afghan dans les domaines de la gouvernance, de la sécurité et du développement économique. Le renforcement de l'aide au développement et des investissements étrangers en Afghanistan et la mise en place de liens régionaux contribueront de façon décisive à donner à la transition de ce pays un caractère irréversible.

Le Secrétaire général fait observer à juste titre dans son dernier rapport que :

> « Il ne faut toutefois pas sous-estimer les difficultés graves qui existent, d'autant que le retrait progressif des forces militaires et la réduction attendue de l'aide au développement engendrent des incertitudes quant à la pérennisation de ces acquis » (*S/2012/462, par. 60*).

Nous appuyons le bon travail effectué par la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan. L'ensemble de la communauté internationale doit continuer à œuvrer avec une énergie renouvelée et dans une perspective unifiée au renforcement des efforts du Gouvernement afghan afin de trouver des solutions s'adressant, sans exclusion, à l'ensemble des Afghans et prises en charge par les Afghans eux-mêmes.

M. Rosenthal (Guatemala) (*parle en espagnol*) : Nous remercions le Secrétaire général de son rapport (S/2012/462). Nous adressons également nos remerciements à M. Hervé Ladsous pour son exposé, ainsi qu'à l'Ambassadeur Tanin pour son utile intervention. Des félicitations sont également de mise pour M. Ján Kubiš, qui n'a pu être à nos côtés aujourd'hui, mais qui a fait un excellent travail à la tête de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA).

Nous nous réunissons aujourd'hui à la croisée des chemins, à l'heure où se rendent les comptes, entre souveraineté nationale et responsabilité réciproque de la communauté internationale et de l'Afghanistan. Un processus de transition est en cours au plan sécuritaire et d'importantes conférences internationales et régionales ont eu lieu, comme celles de Kaboul et de Chicago, sans parler de l'une des plus importantes encore à venir, qui se tiendra en juillet à Tokyo.

Le Secrétaire général fait observer dans son rapport qu'il y a place pour un optimisme prudent au sujet de la situation en Afghanistan. Toutefois, notre optimisme sera

conditionné par la mesure dans laquelle la communauté internationale tiendra ses engagements, l'Afghanistan assumera pleinement ses responsabilités souveraines et l'ONU consolidera sa propre présence sur le terrain. Selon notre propre analyse de la période à l'examen et de la période qui vient, les défis sont de taille. Je voudrais formuler ici quatre observations.

Premièrement, nous appuyons pleinement le processus de réconciliation afghan dirigé par les Afghans. Nous nous félicitons de ce qu'un Président du Haut Conseil pour la paix ait fini par être nommé et surtout, qu'il s'agisse de Salahuddin Rabbani. Cela nous incite à espérer que le processus sera redynamisé puisqu'en l'absence d'un effort de réconciliation consolidé et face au départ des forces de sécurité de l'OTAN, prévu en 2014, il est prévisible que les crises actuelles continueront de se compliquer. Le rapport confirme que la présence des Nations Unies restera indispensable au-delà de 2014 et nous voulons croire que nous nous préparerons en temps voulu pour cette nouvelle étape. De même, nous appuyons pleinement les fonctions de bons offices de la MANUA.

Deuxièmement, nous constatons que la transition suit son cours et nous nous réjouissons de ce que le récent Sommet de l'OTAN ait confirmé son engagement et reconnu la nécessité du maintien de sa participation, y compris après 2014. De même, nous prenons note de l'annonce faite par le Président Karzaï concernant le commencement de la troisième tranche du transfert de la responsabilité de la sécurité aux forces afghanes. Cependant, nous souhaitons souligner que la transition ne peut et ne doit porter seulement sur la sécurité. Les sources d'insécurité ne se limitent pas à la sécurité physique mais comprennent aussi la sécurité alimentaire, les garanties de développement humain, les droits de l'homme et le respect de l'état de droit.

Troisièmement, il y a deux jours s'est tenu ici-même un débat public sur la protection des civils qui nous a donné ample matière à réfléchir. Le Guatemala reste, quant à lui, préoccupé par la situation des civils en Afghanistan. Si nous notons la réduction récente du nombre des victimes, nous ne laissons d'être préoccupés par la nature des attaques perpétrées, telles que l'assassinat d'un membre du Haut Conseil pour la paix et les attaques lancées contre les écoles et fonctionnaires de l'enseignement en Afghanistan. Nous condamnons toutes les attaques commises sans discrimination contre des civils, y compris les incursions aériennes de l'OTAN. De même, nous déplorons la situation à laquelle se trouvent assujettis les femmes et les enfants en Afghanistan. Nous appelons à l'adoption de mesures tangibles pour protéger et garantir leurs droits.

Quatrièmement, je tiens à souligner l'importance de la coopération internationale, sans laquelle les progrès accomplis à ce jour pourraient être compromis. Par conséquent, il importe de préserver les acquis et nous devons être prêts à nous engager sur le long terme à cette fin. Nous sommes certains que la Conférence de Tokyo sera une tribune idéale pour consolider les avancées, avec l'ONU à la tête de ce processus.

A cet égard, nous relevons que la Mission va réévaluer ses activités en vue d'une utilisation optimale de ses ressources et de se concentrer de plus en plus sur l'exécution des fondamentaux de son mandat. Nous espérons que cet exercice veillera à ce que les ressources suffisantes soient disponibles afin qu'il n'y ait pas de retombées négatives sur le mandat de base de la Mission. A cette fin, il importe également d'assurer une cohérence et une coordination entre les acteurs humanitaires et ceux chargés des activités de développement, sous l'égide de la MANUA.

Enfin, nous terminons en réaffirmant que le Guatemala appuie les aspirations de l'Afghanistan d'avancer sur la voie qui le mènera à la démocratie, à la prospérité et à la stabilité. La communauté internationale partage cette vision, qui doit se traduire en volonté politique. La situation actuelle montre qu'il faut impérativement continuer à faire avancer la réforme électorale, conformément à la Constitution, à renforcer les liens régionaux et à mettre en œuvre des mesures de confiance, mais aussi que l'Afghanistan doit s'engager fermement à promouvoir la bonne gouvernance, la lutte contre la corruption, la lutte contre le trafic de stupéfiants, le renforcement des droits de l'homme et la consolidation de l'état de droit.

M[me] Rice (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Je remercie le Secrétaire général adjoint, M. Ladsous, de son exposé d'aujourd'hui, dans lequel il a décrit en détail le travail important qu'accomplit chaque jour et dans des conditions difficiles le personnel de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA). Je remercie également le Directeur exécutif, M. Fedotov, de son exposé sur cette importante question, et l'Ambassadeur Tanin d'avoir pris part au présent débat. Comme toujours, nous apprécions sa participation et sa volonté de coopérer étroitement avec le Conseil de sécurité.

Ces derniers mois, la communauté internationale a souligné son attachement au renforcement de la position des dirigeants afghans et de la souveraineté afghane tout en réaffirmant son engagement aux côtés de l'Afghanistan bien après 2014. Comme l'a déclaré le Président Obama, le message transmis au peuple afghan est clair : « Vous vous relevez, mais vous ne le faites pas seuls ».

Je vais axer mon propos ce matin sur les événements récents et prochains qui viennent renforcer ce message. Le 2 mai, l'Afghanistan et les États-Unis ont signé un accord de partenariat stratégique. C'est l'un des divers accords bilatéraux signé par l'Afghanistan, ce qui montre que la communauté internationale répond présente pour aider l'Afghanistan alors qu'il se prépare à la transition en 2014. Cet accord prévoit la mise en place d'un cadre à long terme qui régira les relations entre l'Afghanistan et les États-Unis à l'issue d'un retrait responsable des forces américaines. Il réaffirme la souveraineté, l'indépendance, l'intégrité territoriale et l'unité nationale de l'Afghanistan. Je tiens à ce qu'il soit clair que les États-Unis n'ont pas l'intention d'y établir de bases militaires permanentes.

La présence des États-Unis après 2014 sera définie en consultation étroite avec le Gouvernement afghan et aura pour but d'appuyer le développement socioéconomique de l'Afghanistan, sa sécurité, ses institutions et la coopération régionale. L'accord comprend un ensemble d'engagements mutuels, notamment en matière de lutte contre le terrorisme et de renforcement des institutions démocratiques.

Les États-Unis se félicitent de la détermination de l'Afghanistan à renforcer l'application du principe de responsabilité, la transparence et le contrôle et à protéger les droits fondamentaux de tous les Afghans – hommes et femmes. Ensemble, l'Afghanistan et les États-Unis ont pris des mesures pour montrer que les progrès accomplis par l'Afghanistan seront irréversibles et que notre engagement est réel et durable.

Ce partenariat stratégique n'est qu'un élément d'un effort international d'envergure visant à travailler de concert avec les Afghans pour que la transition soit réussie. Au sommet de l'OTAN qui s'est tenu à Chicago en mai, les dirigeants mondiaux ont confirmé le cadre de Lisbonne pour la transition en Afghanistan et ont également précisé l'appui que fourniront l'alliance et les pays à titre individuel à l'armée et à la police afghanes après 2014. Les ennemis du peuple afghan doivent savoir que, quand les Afghans assumeront la pleine responsabilité de la sécurité d'ici à la fin de 2014, des forces afghanes déterminées et compétentes se dresseront face à eux, et qu'elles seront solidement appuyées par l'OTAN.

Le lancement récent par le Président Karzaï de la troisième des cinq tranches de zones de transition où la responsabilité de la sécurité est confiée progressivement à l'Afghanistan est un important pas en avant. Avec le démarrage de la transition dans ces zones, c'est désormais 75 % de la population afghane qui vit dans des provinces, des districts et des villages où les forces afghanes commencent à prendre en main la sécurité. Voilà qui serait impossible sans la montée en puissance des Forces nationales de sécurité afghanes, elles qui conditionnent la réalisation de notre objectif commun, à savoir un Afghanistan capable de s'administrer seul et d'assurer seul sa sécurité.

La transition est en bonne voie. Les Afghans prennent de plus en plus en charge leur sécurité et leur avenir, et l'OTAN continue d'appuyer à l'unisson le calendrier de Lisbonne ainsi qu'un engagement durable auprès de l'Afghanistan.

La région aide également l'Afghanistan à faire sa transition. Nous applaudissons la tenue récente, à Kaboul, de la Conférence ministérielle « Au cœur de l'Asie », durant laquelle ont été approuvés un processus de dialogue continu et des mesures de confiance qui contribueront à instaurer la paix et la stabilité régionales, et nous nous félicitons du rôle positif qu'a joué la MANUA pour faire en sorte que cette conférence soit un succès.

Les progrès accomplis dans le domaine de la sécurité faciliteront également la réintégration durable des Afghans rapatriés et créeront des perspectives économiques. Nous jugeons encourageants les bons résultats de la Conférence internationale sur les réfugiés, organisée en mai par le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, et nous demandons instamment à l'ONU de continuer à prêter attention aux besoins des communautés accueillant un nombre élevé de retours afin de garantir une réintégration volontaire et durable.

La Conférence sur la coopération économique régionale concernant l'Afghanistan, qui s'est tenue en mars à Douchanbé, a accéléré le renforcement des liens entre l'Afghanistan et ses voisins d'Asie du Sud et d'Asie centrale. Nous voyons également d'un œil très favorable la conférence du secteur privé organisée cette semaine à New Dehli pour promouvoir l'investissement dans les industries et la population afghanes.

Nous attendons avec intérêt la tenue de la Conférence de Tokyo la semaine prochaine, qui offrira au Gouvernement afghan une occasion importante de s'engager clairement à améliorer la gouvernance et à intensifier la lutte contre la corruption. Ces réformes sont vitales. L'Afghanistan ne peut compter indéfiniment sur les fonds versés par les donateurs. Le développement durable requiert des investissements privés et l'amélioration de la connectivité régionale. Au fur et à mesure que l'Afghanistan progressera dans les domaines de la gouvernance et de la lutte contre la corruption, les États-Unis et la communauté internationale prendront, de leur côté, des mesures concrètes pour lui venir en aide,

comme nous l'avons promis à Bonn. En dépit des importants problèmes budgétaires auxquels nous sommes nous-mêmes confrontés, il est essentiel que nous continuions d'investir en Afghanistan, et ces investissements doivent venir à la fois des gouvernements et du secteur privé.

Les prochains mois seront une période dynamique pour l'Afghanistan. Le peuple afghan, la communauté internationale, l'ONU et la MANUA ont montré leur attachement indéfectible à l'Afghanistan. Je tiens à souligner l'importance que continue d'avoir l'action de l'ONU et de la MANUA, qu'il s'agisse des bons offices pour promouvoir la coopération régionale, de la coprésidence du Conseil commun de coordination et de suivi, de l'aide humanitaire ou de l'appui fourni aux réfugiés et aux personnes déplacées. L'ONU est restée fermement engagée aux côtés du peuple afghan, et nous lui en sommes reconnaissants. Le Gouvernement et le peuple afghans, la région et la communauté internationale ont montré leur détermination et leur attachement à long terme à bâtir un Afghanistan sûr, stable et prospère. Les États-Unis coopèreront avec eux à chaque étape de ce parcours.

M. Cabral (Portugal) (*parle en anglais*) : Je vous remercie, Monsieur le Président, de me donner la parole et d'avoir organisé le présent débat. Je voudrais, pour commencer, remercier le Secrétaire général adjoint aux opérations de maintien de la paix, Hervé Ladsous, et le Directeur exécutif de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, Yuri Fedotov, pour leurs exposés. Je salue également la présence de l'Ambassadeur Tanin et le remercie de sa déclaration. Ils nous ont donné une image complète et précise de la situation actuelle en Afghanistan et offert une description des activités de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA).

Je voudrais maintenant aborder trois points que le Portugal estime être d'une importance majeure.

Premièrement, je voudrais évoquer le renforcement des capacités au sein des forces nationales de sécurité afghanes maintenant que la troisième tranche de la transition a commencé et que le Sommet de Chicago a fixé à 2014 la date de fin de la mission de combat dirigée par l'OTAN en Afghanistan. Des forces de sécurité professionnelles, compétentes et durables sont absolument indispensables afin qu'un Afghanistan libre, indépendant et démocratique puisse fournir les biens et services essentiels à sa population et continuer à jouer le rôle qui lui revient dans la région et dans le monde.

Le Portugal appuie sans réserve les efforts visant à privilégier la formation des forces de sécurité, notamment la police, et à faire en sorte qu'elles gagnent en professionnalisme et soient mieux équipées, tant en matériel qu'en capacités. À ce titre, j'estime que la phrase suivante, tirée du rapport du Secrétaire général, illustre parfaitement à quel point il importe que les forces de sécurité disposent d'une capacité particulière dans le contexte spécifiquement afghan :

> « L'ONU a continué de plaider pour que l'attention voulue soit accordée aux mécanismes de responsabilisation au sein des forces de sécurité afghanes et de veiller à assurer la protection des civils et des enfants en période de conflit ainsi qu'à satisfaire les besoins particuliers des femmes et des filles en tant qu'élément essentiel des cadres de sécurité pour la période de transition et après la transition. » (*S/2012/462, par. 12*)

À cet égard, on ne peut que saluer et encourager les mesures prises récemment pour accorder la priorité à la police de proximité, au renforcement de la détection et de la prévention des crimes, à la défense des droits de l'homme et à la lutte contre la violence à l'égard des femmes et des enfants. Nous estimons qu'il est particulièrement remarquable que le plan de la Police nationale se soit fixé l'objectif véritablement ambitieux de recruter 5 000 femmes dans les services de police d'ici à 2014. Des femmes agents de police constituent un élément essentiel pour traiter les cas graves de crimes contre les femmes et les filles, et ont montré dans le monde entier que leur action joue un rôle concret dans la lutte contre les violences sexistes et dans la promotion des droits de la femme.

Deuxièmement, je voudrais mentionner la question des droits de l'homme en Afghanistan. Les problèmes que pose la situation en matière de sécurité dans le pays sont des plus graves et sont trop nombreux pour être cités dans les limites du temps de parole imparti dans un débat au Conseil de sécurité. Je me bornerai à dire cette fois que le Portugal trouve encourageante la tendance à la baisse du nombre de victimes civiles, et que nous espérons qu'elle se poursuivra. Nous constatons le mépris flagrant qui continue d'être manifesté à l'égard des civils par les insurgés, auxquels on peut sans crainte de se tromper attribuer 80 % de toutes les victimes civiles. Il est impératif que les autorités afghanes réagissent, non seulement dans le cadre de la lutte qui est menée pour instaurer la paix dans le pays, mais également parce que cela relève des besoins fondamentaux de la population.

S'agissant des droits de la femme, nous avons vent d'efforts visant à obtenir l'adhésion du Gouvernement afghan aux principes de la résolution 1325 (2000) sur les femmes et

la paix et la sécurité. Un plan d'action visant à mettre en œuvre cette résolution nous semble être un instrument tout à fait pertinent pour renforcer la promotion et la défense des droits de l'homme et de l'état de droit, d'autant qu'il s'inscrit dans la droite ligne des engagements réciproques pris à la Conférence de Bonn. Le Gouvernement afghan et les forces de sécurité du pays peuvent compter sur le plein appui et le savoir-faire du Portugal dans cette entreprise.

Enfin, je voudrais dire quelques mots sur les efforts multilatéraux consentis par l'Afghanistan et ses amis et partenaires dans le monde entier. « *Geography is destiny* » - c'est la situation géographique qui décide du devenir d'un pays –, voilà une phrase toute faite trop souvent utilisée à mauvais escient. L'Afghanistan nous montre régulièrement qu'il sait trouver des amis et des partenaires que l'éloignement n'empêche pas d'être engagés sans équivoque envers un Afghanistan pacifique et prospère. La voie choisie par l'Afghanistan – celle des partenariats internationaux et d'une interaction productive avec ses voisins – lui permet d'exploiter ses ressources. Parallèlement, elle illustre à quel point les problèmes dont souffre l'Afghanistan sont véritablement régionaux. Parmi ces derniers, citons la lutte contre les stupéfiants, l'énergie et les réseaux de transports, qui exigent une coopération internationale au plus haut niveau.

Je voudrais pour terminer réaffirmer l'appui de mon pays à l'action de la MANUA. La Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan a joué – et continuera de jouer – un rôle essentiel pour renforcer les institutions afghanes sur la voie de la paix, de la démocratie et de la promotion et de la défense des droits de l'homme, et pour appuyer le transfert à l'Afghanistan de toutes les responsabilités en matière de sécurité, de gouvernance et de développement.

M. Osorio (Colombie) (*parle en espagnol*) : Je remercie M. Ladsous pour son exposé, M. Yuri Fedotov pour sa déclaration portant sur la situation concernant la drogue, et notre homologue, l'Ambassadeur Zahir Tanin, Représentant permanent de l'Afghanistan, pour avoir fait part au Conseil de la vision de son pays s'agissant de la situation nationale.

Dans son rapport (S/2012/462), le Secrétaire général exprime ses vues sur l'évolution du processus de transition vers la pleine responsabilité de l'Afghanistan en matière de sécurité, notamment s'agissant du fait que 75% de la population afghane vit désormais dans des zones sous contrôle des forces nationales.

Nous nous félicitons qu'aucune détérioration de l'ordre public ne soit à déplorer et qu'aucun changement significatif des tendances sur le plan de la sécurité n'ait été observé dans les zones de transition. Ce sont des signes positifs, mais des vulnérabilités sont à surmonter dans certains domaines – ce qui explique que le Secrétaire général parle d'un « optimisme prudent » (S/2012/462, par. 60).

L'amélioration des capacités et du professionnalisme des forces de sécurité et de police afghanes doit se poursuivre, notamment par l'institutionnalisation des mécanismes de responsabilisation et la lutte contre l'impunité, tout en renforçant les mesures visant à protéger les civils, à veiller au respect des droits de l'homme et à sécuriser les structures de commandement et de contrôle. À cet effet, les contributions de la Force internationale d'assistance à la sécurité (FIAS) et de la mission de formation de l'OTAN en Afghanistan resteront déterminantes.

À cet égard, je voudrais souligner la déclaration faite au Sommet de Chicago par les chefs d'État et de gouvernement des pays fournisseurs de contingents à la FIAS. Dans cette déclaration, ils ont réaffirmé leur attachement à la sécurité en Afghanistan au-delà de 2014 et annoncé que, après cette date, la mission de l'OTAN passera d'une mission de combat à une mission de formation, de conseil et d'assistance.

Nous ne devons pas minimiser l'incidence que pourrait avoir la réduction du personnel militaire et de l'aide au développement sur la situation économique, en termes de pertes d'emplois voire d'augmentation des besoins humanitaires. En conséquence, dégager un consensus politique national doit être la priorité, et la coopération et l'appui à long terme de la communauté internationale doivent être garantis. Nous insistons sur la nécessité de conserver pendant la transition une approche globale et équilibrée qui tienne compte non seulement de la situation sur le plan de la sécurité, mais également du développement socioéconomique, de la gouvernance et de l'état de droit.

La Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan et le Représentant spécial doivent continuer à guider la coopération internationale et les activités d'assistance, tout en privilégiant l'autonomisation et le renforcement du rôle des institutions afghanes, de manière qu'elles puissent assumer leurs responsabilités dans des domaines prioritaires, et faciliter le processus politique qui doit mener à la paix et la réconciliation, à la sécurité, à la gouvernance, au développement économique et à la coopération régionale. L'ONU doit continuer à jouer un rôle charnière dans la coordination des efforts internationaux avec les autorités nationales, afin de garantir leur cohérence avec les priorités identifiées par l'Afghanistan et éviter les doubles emplois.

La violence reste l'un des principaux facteurs qui font du tort à la population afghane.

Les progrès du processus politique et du processus de réconciliation ont été affectés par de nombreux incidents sécuritaires, notamment les 48 incidents signalés la semaine dernière, qui ont fait de nombreuses victimes civiles. Il est important que toutes les parties montrent clairement qu'elles sont attachées au processus de dialogue et de réconciliation poursuivi par le Gouvernement afghan. Nous avons la certitude que les difficultés peuvent être surmontées et que les Taliban s'engageront à renoncer à la violence et au terrorisme et accepteront la Constitution.

La violence retentit également sur la situation humanitaire et il faut donc faire pression sur toutes les parties au conflit pour garantir qu'elles respecteront les principes humanitaire et permettront que l'aide humanitaire atteigne ceux qui en ont le plus grand besoin. Ce devrait être un principe essentiel de la participation au processus de réconciliation.

En ce qui concerne le problème mondial de la drogue dans la mesure où il affecte l'Afghanistan et sa région, nous avons écouté avec intérêt ce qu'a dit M. Fedotov concernant le développement de la coopération financière et technique entre l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime et le Gouvernement afghan, avec l'objectif premier de renforcer la capacité des autorités nationales. Ces efforts doivent aller de pair avec le renforcement des programmes agricoles de substitution, qui offrent des options viables et durables à ceux qui abandonnent la culture et la production de drogues illicites.

Nous voudrions aussi souligner les initiatives régionales conjointes qui ont été prises et la coopération constructive et permanente de divers acteurs régionaux et extrarégionaux en de telles stratégies aux fins d'appliquer le principe de responsabilité partagée. La Colombie se déclare une nouvelle fois prête à collaborer sur le plan bilatéral avec l'Afghanistan afin de faire face à cet aspect, et à d'autres, de la criminalité organisée.

Nous plaçons de grands espoirs en la conférence de Tokyo, qui se tiendra le 8 juillet. La communauté internationale devrait y renouveler son engagement d'œuvrer à l'avènement d'un Afghanistan stable, démocratique et prospère. Elle doit aussi faire passer le message que le pays ne sera pas abandonné après la phase de transition concernant ses besoins sociaux et en matière de développement, et que ce partenariat se poursuivra durant la décennie de transformation. Si les donateurs doivent éviter de présenter des exigences irréalistes et reconnaître les limites de la capacité institutionnelle de l'Afghanistan, des engagements mutuels devront être pris qui nous permettront d'analyser régulièrement les engagements à long terme, notamment l'adoption de mesures pour lutter contre le crime et la corruption.

Le processus de Kaboul et les programmes nationaux prioritaires doivent continuer d'être les politiques qui régissent les engagements et les responsabilités du processus dans le cadre des principes de l'appropriation et de la direction afghanes, en respectant la souveraineté et l'unité du pays.

Le consensus pour approfondir et élargir la relation entre l'Afghanistan et la communauté internationale doit contribuer à consolider l'État et sa capacité d'exercer ses responsabilités premières, en même temps qu'à satisfaire aux besoins de la population. De nombreux défis continuent de menacer la stabilité, et c'est pourquoi une transition durable exige une structure étatique qui puisse garantir la gouvernabilité et la stabilité économique aux niveaux local et national. Ceci couvrira la création d'emplois et de perspectives économiques, ainsi que l'accès à la justice. Ce sont là des éléments fondamentaux afin de garantir une transition réussie en Afghanistan.

M. Laher (Afrique du Sud) (*parle en anglais*) : L'Afrique du Sud remercie le Secrétaire général adjoint aux opérations de maintien de la paix, M. Hervé Ladsous, d'avoir présenté le rapport trimestriel du Secrétaire général sur l'Afghanistan (S/2012/462). Nous remercions aussi le Directeur exécutif de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, M. Yuri Fedotov, de son exposé. Nous saluons la participation du Représentant permanent de l'Afghanistan au présent débat et le remercions d'avoir fait part des vues de sa délégation.

S'agissant d'évaluer la situation en Afghanistan au cours des trois derniers mois, il est clair que si certains progrès ont été faits, notamment dans le sens du renforcement de la direction et de l'appropriation par les Afghans, certains revers sapent ces progrès. Nous tenons à réaffirmer que le dialogue politique et la réconciliation sont essentiels pour garantir une paix durable en Afghanistan. Visiblement, il n'existe aucune solution militaire au conflit. Nous nous félicitons donc des initiatives persistantes du Gouvernement afghan pour prendre contact avec l'opposition armée et des appels continus lancés par le Président Karzaï à celle-ci pour qu'elle pose les armes. À cet égard, nous nous félicitons de la nomination de Salahuddin Rabbani à la présidence du Haut Conseil de paix et de son objectif déclaré de rendre le Conseil plus inclusif.

Nous avons assisté avec optimisme aux tentatives visant à favoriser la paix et la réconciliation par l'engagement de toutes les parties. La stabilité à long terme de l'Afghanistan suppose avant tout que tous les acteurs politiques surmontent leurs divergences et soient déterminés à faire triompher la réconciliation nationale et une solution politique.

Nous accueillons avec satisfaction le cadre juridique et législatif actuellement mis en place pour assurer en 2014 une élection présidentielle équitable, transparente et sans exclusive. S'il convient de louer ces processus, de tels efforts ne doivent pas détourner l'attention des problèmes cruciaux qui se posent aujourd'hui.

Ma délégation est préoccupée par les actes de violences dirigés contre des femmes et par les obstacles que les femmes continuent d'affronter sur les plans économique, social et culturel.

Malgré la diminution du nombre des incidents sécuritaires et des victimes civiles durant la période considérée, on a assisté à une augmentation du nombre des meurtres ciblés de civils, y compris des enfants, et à une campagne de violence permanente visant les écoles et les enseignants. Ces actes appellent une condamnation. Les pertes civiles dues aux frappes aériennes de la Force internationale d'assistance à la sécurité (FIAS), ainsi que l'emploi d'engins explosifs improvisés, demeurent une source de préoccupation. Nous tenons à souligner que tous les éléments armés actifs en Afghanistan ont la responsabilité de veiller à la protection des civils sans armes. L'échec des acteurs tant étatiques que non étatiques à faire exercer cette responsabilité ne doit pas demeurer impuni. Dans son neuvième rapport sur la protection des civils (S/2012/376), le Secrétaire général a souligné l'importance de la responsabilisation. À cet égard, on nous rappelle que dans sa déclaration présidentielle sur la justice et l'état de droit (S/PRST/2012/1), adoptée le 19 janvier, le Conseil de sécurité a réitéré son appel à toutes les parties à un conflit armé à s'acquitter de leurs obligations en vertu du droit humanitaire international et à prendre toutes les mesures voulues pour protéger les civils.

Nous sommes préoccupés par des événements récents qui ont témoigné de tensions accrues entre les membres de communautés locales et la FIAS. Nous appelons la FIAS à s'efforcer d'amoindrir les pertes civiles et de faire respecter le patrimoine culturel et religieux du pays.

Pour assurer la protection à long terme des civils, il faut mettre en place des institutions nationales incarnant l'état de droit et servant la réforme des secteurs judiciaire et sécuritaire. À cet égard, nous nous félicitons de ce que le renforcement des effectifs de la Police nationale afghane et de l'Armée nationale afghane dépasse les cibles fixées pour 2012. Nous prenons note du calendrier de retrait des forces militaires internationales et de l'engagement de créer une mission d'après FIAS qui sera chargée de conduire la formation et le développement des services de sécurité afghans, annoncés l'un et l'autre au Sommet de l'OTAN tenu à Chicago.

Les efforts de consolidation de la paix, de la stabilité et du développement menés au niveau régional devraient continuer de renforcer la sécurité au niveau national en Afghanistan. Nous nous félicitons donc du dialogue politique et de la coopération entre l'Afghanistan et ses voisins durant la période considérée. D'importants contacts bilatéraux ont été pris entre l'Afghanistan et les pays de la région, qui ont abouti à renforcer les liens économiques, politiques, sécuritaires et socioculturels. Ces initiatives ont été affermies par la conférence Heart of Asia (Cœur de l'Asie) récemment tenue à Kaboul. La proche conférence de Delhi, qui sera axée sur l'investissement, est elle aussi une initiative bienvenue.

Il existe sans nul doute un lien indissociable entre développement et sécurité en Afghanistan. Le pays affronte des problèmes considérables sur les plans socioéconomique et humanitaire. Il importe donc que, malgré la situation financière difficile que connaît la communauté internationale, nous continuions de soutenir le Gouvernement et le peuple afghans, conformément aux engagements pris à la Conférence de Bonn en matière d'appui financier direct et en faveur de la croissance économique à long terme du pays. La proche conférence de Tokyo sera donc importante s'agissant de consolider l'appui mondial au développement et à la viabilité économiques à long terme de l'Afghanistan, et aussi de faire en sorte que les gains enregistrés ces 10 dernières années ne soient pas reperdus. Nous notons qu'à cette rencontre l'Afghanistan présentera un plan d'action global pour l'autosuffisance concernant ses programmes nationaux prioritaires. C'est une intention louable, qui affirme l'appropriation de son propre développement par l'Afghanistan.

Pour terminer, nous tenons à souligner que l'appropriation et la direction par les Afghans eux-mêmes sont indispensables pour réaliser des progrès en matière de sécurité et sur les plans politique et socioéconomique. Pour sa part, la communauté internationale doit continuer de soutenir le pays dans son passage du conflit à la stabilité et à la prospérité.

L'Afrique du Sud souligne que compte tenu de l'ampleur de ces défis, une stratégie globale intégrant la

sécurité, les efforts humanitaires, la bonne gouvernance et le développement socioéconomique s'impose. À cet égard, nous voudrions mettre en avant le rôle central que joue la MANUA à l'appui du Gouvernement afghan et en matière de coordination de l'assistance internationale au pays. Il reste indispensable que les partenaires bilatéraux et multilatéraux poursuivent leur rôle.

M. Loulichki (Maroc) : Je voudrais tout d'abord remercier M. Hervé ladsous, Secrétaire général adjoint aux opérations de maintien de la paix, de son exposé complet sur la situation qui prévaut en Afghanistan et sur le rôle précieux joué par la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) dans l'appui aux autorités nationales de ce pays. Je remercie également M. Yuri Fedotov, Directeur exécutif de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (UNODC), pour l'éclairage apporté sur l'impact du trafic de drogue et du crime organisé sur la stabilité et le développement de l'Afghanistan.

La perspective nationale présentée par l'Ambassadeur Tanin nous a été d'une grande utilité et nous tenons à le remercier de sa déclaration.

Malgré les défis sérieux qui persistent, le dernier rapport du Secrétaire général (S/2012/462) fait état de développements positifs et réconfortants concernant la transition en matière de sécurité, le développement humain et l'édification des cadres institutionnels en Afghanistan. Sur le plan politique, la nomination de Salahuddin Rabbani comme Président du Haut Conseil pour la Paix, l'approbation de l'ensemble du Gouvernement afghan par le Parlement, la confirmation de M. Abdul Malek Kamawi à la Cour suprême et les efforts de renforcement du cadre électoral constituent des avancées significatives dont nous nous félicitons.

Sur le plan régional, nous enregistrons la poursuite de la dynamique de coopération et de construction de la confiance mutuelle, lancée à la Conférence d'Istanbul et qui s'est renforcée par des actions concrètes, telles que l'accord de partenariat stratégique entre l'Inde et l'Afghanistan, l'accord-cadre entre le Turkménistan, l'Afghanistan, le Pakistan et l'Inde relatif au transport du gaz et la mise en place de deux groupes de travail chargés de faciliter les efforts de paix, sans oublier les mesures de confiance précédemment agréées. Nous saluons les efforts déployés pour renforcer la sécurité des frontières et la lutte contre le trafic de drogue, le crime organisé et la migration illégale. Ces évolutions permettent de nourrir l'espoir d'un Afghanistan stable, réconcilié et démocratique, jouissant de l'appui de la communauté internationale.

Malgré l'amélioration sensible de la situation sur le plan de la sécurité, à la faveur de la mise en œuvre de la troisième phase de transition, la poursuite des assassinats ciblés, l'usage d'engins explosifs et les attaques contre les institutions éducatives par les groupes armés sont source de préoccupation, et ce, particulièrement au vu de la tendance contrastée, relevée par M. Ladsous tout à l'heure, où la diminution des incidents s'accompagne d'une augmentation du nombre des victimes. Nous espérons que l'entrée en fonction d'un effectif plus important, y compris des femmes, au sein de la police nationale et de la police locale contribuera à réduire le nombre de victimes innocentes et à diminuer le nombre de déplacés et de réfugiés.

La situation humanitaire, conséquence directe de la situation en matière de sécurité, requiert toute notre attention, car elle touche une population extrêmement vulnérable et démunie. Nous regrettons que le nombre de personnes déplacées soit en augmentation constante. Cette situation nécessite de la part de la communauté internationale et des acteurs humanitaires opérant dans ce pays – et auxquels nous tenons à rendre hommage - un effort soutenu pour continuer à soulager le peuple afghan.

Le mois prochain devrait se tenir la Conférence de Tokyo sur l'Afghanistan. Cette conférence est porteuse d'un grand espoir, non seulement pour le peuple afghan mais également pour l'ensemble de la région. Elle offre l'occasion à l'ensemble de la communauté internationale de renouveler son engagement multiforme en faveur de la pacification, de la stabilisation et du développement de l'Afghanistan pour le préparer à se prendre en charge. Gageons que ce rendez-vous sera à la hauteur non seulement des exigences de la situation, mais également des attentes du peuple afghan.

M. Kandangha-Bariki (Togo) : Je voudrais tout d'abord remercier M. Hervé Ladsous, Secrétaire général adjoint aux opérations de maintien de la paix, et M. Yuri Fedotov, Directeur exécutif de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (UNODC), pour leurs exposés qui ont permis au Conseil d'être suffisamment éclairé. Je voudrais aussi remercier le Représentant permanent de l'Afghanistan auprès de l'Organisation des Nations Unies de sa déclaration.

Le 20 mars dernier, notre Conseil a tenu un débat (voir S/PV.6735) au cours duquel l'accent avait été mis sur les défis à relever en Afghanistan. Trois mois plus tard, force est de constater que ces défis continuent d'occuper une grande place dans l'ordre des actions prioritaires à réaliser pour sortir le pays de la violence, de l'insécurité et de l'instabilité. Le rapport du Secrétaire général (S/2012/462) relève que,

d'une manière générale, la situation en Afghanistan demeure précaire en raison des violences qui se poursuivent.

Les attaques meurtrières, qui ont régulièrement lieu, n'épargnent ni les populations civiles, ni les forces de défense et de sécurité. Des leaders politiques et religieux continuent, eux aussi, de faire les frais de ces campagnes d'intimidation. L'assassinat, le 13 mai 2012, d'un membre du Haut Conseil pour la Paix est révélateur de ce climat de terreur. Le Togo condamne ces attentats et assassinats ainsi que toutes les violences faites aux femmes et aux enfants par les forces antigouvernementales, qui n'hésitent pas à s'attaquer également aux écoles.

Nous déplorons aussi les bombardements aériens des forces coalisées qui, parfois, font des victimes au sein de la population civile. Ces actes de violence aggravent naturellement la situation dans laquelle se trouvent les demandeurs d'asile, les réfugiés rapatriés et les déplacés internes. Les opérations humanitaires pour leur venir en aide connaissent des restrictions, voire sont purement et simplement suspendues, alors que, comme l'a indiqué Mme Valerie Amos le 17 mai 2012, ces populations ont besoin d'urgence d'une assistance et d'une aide humanitaire. Mon pays souhaite vivement que la nouvelle stratégie pour des solutions en faveur des réfugiés, mise en place à Genève en mai passé, permette de concrétiser les mesures et actions envisagées au bénéfice des réfugiés afghans.

En dépit de ces actes qui suscitent amertume et désapprobation, nous notons qu'il existe, tout de même, une lueur d'espoir, notamment le processus de paix engagé entre les acteurs politiques. À cet égard, nous nous félicitons des efforts du Président Hamid Karzaï pour poursuivre ce processus de paix. Bien que ce dernier connaisse, à l'heure actuelle, des difficultés en raison des positions divergentes des parties prenantes, nous gardons l'espoir que celles-ci retourneront à la table des négociations dans les meilleurs délais.

Le Togo encourage donc la poursuite du dialogue en vue d'instaurer la paix et la sécurité dans ce pays. Nous prenons note de l'annonce du Président afghan de ne pas se représenter à la prochaine élection présidentielle et l'invitons à prendre les dispositions nécessaires pour la tenue d'un scrutin libre et transparent. À cet égard, nous saluons le rôle positif joué le Parlement dans le vote des lois pertinentes. De même, nous saluons l'appui de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) et de l'ensemble des institutions des Nations Unies, en particulier le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) qui fournit une assistance technique à la Commission électorale indépendante.

La signature d'un accord de partenariat stratégique entre les Présidents de l'Afghanistan et des États-Unis, le 1er mai dernier, les accords de partenariat avec l'Allemagne et l'Australie, et l'annonce de la conclusion d'un partenariat avec la Chine représentent, pour nous, des motifs d'espérance dans un contexte régional déjà favorable. En effet, le dialogue politique et la coopération avec les États de la région connaissent des évolutions sensibles à la suite de la tenue de conférences telles que la Conférence d'Istanbul pour l'Afghanistan, la cinquième Conférence régionale de coopération sur l'Afghanistan, et la sixième réunion trilatérale entre l'Afghanistan, le Pakistan et les États-Unis. Nous saluons les efforts que les pays amis de l'Afghanistan ne cessent de déployer, aux côtés des institutions internationales, pour la pacification du pays.

Alors que les forces internationales ont annoncé leur retrait à la fin de l'année 2014, l'on ne peut qu'inviter les autorités afghanes, les pays amis, ceux de la région, ainsi que les institutions financières et de développement à renforcer leur coopération afin de surmonter les nombreux obstacles qui jonchent encore le chemin du développement du pays.

Nous plaçons beaucoup d'espoir dans la conférence de Tokyo du 8 juillet prochain qui, nous osons le croire, permettra d'obtenir des engagements conséquents en vue du financement des projets qui seront soumis à cette occasion.

Nous renouvelons une fois encore notre soutien à la MANUA, ainsi qu'à tous les organismes et programmes des Nations Unies qui, dans des conditions très difficiles, continuent d'œuvrer pour aider à l'instauration de la paix, de la sécurité et de la stabilité en Afghanistan.

M. Mehdiyev (Azerbaïdjan) (*parle en anglais*) : Je remercie le Secrétaire général adjoint aux opérations de maintien de la paix, M. Ladsous, et le Directeur exécutif de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, M. Fedotov, pour les exposés qu'ils ont présentés aujourd'hui. Je remercie également le Secrétaire général pour son rapport (S/2012/462) sur la situation en Afghanistan et ses conséquences pour la paix et la sécurité internationales. Je tiens aussi à remercier l'Ambassadeur Tanin pour sa déclaration.

L'adoption de la résolution 2041 (2012) par le Conseil de sécurité en mars et le renouvellement du mandat de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan ont indiqué clairement l'engagement à long terme souscrit par les Nations Unies en faveur de la sécurité, de la stabilité et de la prospérité de l'Afghanistan. L'attachement de la communauté internationale à cet objectif a été solidifié encore plus par les résultats d'une série de manifestations

internationales, dont le sommet particulièrement important tenu à Chicago par le Gouvernement afghan et les pays qui fournissent des contingents à la Force internationale d'assistance à la sécurité. La déclaration sur l'Afghanistan adoptée lors de ce sommet a été un jalon important signalant la poursuite d'un partenariat international étroit et solide avec l'Afghanistan après la fin de la période de transition.

Le Gouvernement afghan continue d'avancer à grands pas vers la stabilisation et le développement du pays. Il est d'une importance primordiale de maintenir le rythme régulier des progrès réalisés à ce jour, ce qui exige de maintenir le même niveau de détermination de la part de l'Afghanistan et de ses partenaires internationaux. La conclusion d'accords stratégiques historiques de partenariat entre l'Afghanistan et ses partenaires bilatéraux continuera de renforcer les engagements individuels en faveur d'un Afghanistan stable, sûr et prospère.

Nous nous félicitons de l'évolution positive de la situation politique en Afghanistan. La nomination d'un nouveau chef du Haut Conseil de paix imprimera à n'en pas douter une énergie nouvelle à cet important organe et permettra de faire avancer un processus de paix inclusif et à larges assises aux niveaux central et local. Un processus de paix inclusif dirigé et contrôlé par les Afghans, conformément à la Constitution du pays et avec l'appui de la communauté internationale, est un élément essentiel d'une stabilisation générale et une condition préalable incontournable à l'instauration d'une paix durable.

Bien que la situation globale de sécurité dans le pays reste précaire – affrontements armés, assassinats et attentats-suicides commis par les insurgés, ce qui compromet gravement l'effort général de paix et de stabilisation – nous n'en observons pas moins une diminution du nombre d'incidents au cours de la période considérée. Nous prenons également bonne note des progrès réalisés et du calme qui règne dans les zones où la sécurité passe sous l'entière responsabilité des Afghans.

Il est impératif que le dialogue politique et la coopération de l'Afghanistan avec ses voisins immédiats et autres acteurs régionaux sur une vaste gamme de questions reposant sur une vision commune et une confiance mutuelle s'améliorent pour que le pays et la région connaissent un avenir stable et pacifique. Nous saluons les efforts déployés par l'Afghanistan et les réalisations continues de ce pays et de ses partenaires régionaux à cet égard.

Cela dit, nous tenons à souligner l'importance particulière des décisions prises par la conférence ministérielle de suivi des pays du « cœur de l'Asie », tenue à Kaboul le 14 juin, sur la mise en place de consultations politiques annuelles de haut niveau entre l'Afghanistan et ses voisins proches et éloignés sur des questions d'intérêt commun, ainsi que sur l'établissement de mesures de confiance dans les domaines politique, de sécurité et de coopération économique.

Au fur et à mesure que la période de transition se rapproche du retrait final des forces militaires internationales et de la prise en charge par les autorités afghanes des responsabilités en matière de sécurité d'ici la fin de 2014, l'étendue et la gravité du travail en matière de sécurité et de développement que devra réaliser le Gouvernement afghan ne cessent de croître, et l'appui accru de la communauté internationale au Gouvernement afghan devient de plus en plus crucial.

Depuis plusieurs années, l'Azerbaïdjan contribue activement aux efforts internationaux consentis en Afghanistan. Mon pays s'est joint à la FIAS pratiquement à ses débuts et n'a cessé d'augmenter sa contribution militaire. Nous croyons que le renforcement des capacités des institutions afghanes doit rester au cœur de l'aide internationale afin que le Gouvernement afghan puisse exercer son autorité souveraine dans toutes ses fonctions. À l'heure actuelle, nous accroissons notre engagement dans les sphères non militaires en participant au renforcement des capacités en Afghanistan. Nous avons versé récemment 1 million d'euros à la Fondation de l'Armée nationale dans le cadre de notre engagement non militaire, et nous avons promis de nouvelles contributions financières.

L'Azerbaïdjan a également pris la décision de participer aux mesures de confiance sur la lutte contre le terrorisme, la lutte contre les stupéfiants, les chambres de commerces, les perspectives commerciales, les infrastructures régionales et l'éducation. En outre, nous avons exprimé notre volonté de diriger l'application de mesures de confiance sur la lutte contre les stupéfiants et sur les infrastructures régionales.

Je voudrais, pour terminer, réitérer l'attachement de mon pays à la souveraineté de l'Afghanistan, à son intégrité territoriale et à son unité, et j'assure le Conseil de la détermination de mon pays à continuer à participer activement aux efforts collectifs en faveur de l'Afghanistan.

M. Churkin (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Nous remercions M. Ladsous et M. Fedotov pour leurs exposés très complets. Nous attendons avec intérêt, comme cela avait coutume de se faire, la présentation d'exposés par les chefs de la Force internationale d'assistance à la sécurité (FIAS) dans le cadre de séances du Conseil de sécurité. Nous réaffirmons notre appui au travail de M. Ján Kubiš.

Nous remercions l'Ambassadeur Tanin pour sa présentation très intéressante.

Tout ce que nous avons entendu aujourd'hui vient confirmer qu'il est impossible de traiter des problèmes de l'Afghanistan par les seuls moyens militaires. Nous devons formuler une stratégie de développement durable pour la période d'après 2014, adopter des mesures pertinentes et de souscrire à des obligations internationales en vue d'une stabilisation à long terme, y compris dans le domaine socioéconomique. Nous attendons avec intérêt des débats de fond sur les programmes nationaux et régionaux de développement pour l'Afghanistan au cours de la conférence de Tokyo.

La Russie est disposée à participer à la reconstruction du tunnel de Salang et de l'usine d'engrais et de la centrale électrique de Mazar-e-Charif, ainsi qu'à la construction de plusieurs stations hydroélectriques. De concert avec nos partenaires afghans, nous avons commencé à moderniser l'usine de fabrication d'éléments de maisons de Kaboul. L'un de nos domaines prioritaires de coopération est la remise en état et le développement de l'industrie minière et des matières premières de l'Afghanistan. Nous croyons que de bons exemples de coopération régionale pourraient inclure un projet de création d'un système de stations CASA-1000. La Russie a annoncé, sans même attendre que d'autres partenaires potentiels en fassent autant, qu'elle souhaitait investir 500 millions de dollars pour ce projet. Nous sommes également disposés à participer à la construction du gazoduc TAPI.

Quelle que soit la forme que prendra la réconciliation nationale, le rôle de premier plan doit revenir aux Afghans eux-mêmes. Le dialogue avec l'opposition armée doit se fonder sur les trois principes bien connus : les insurgés doivent renoncer à la violence, reconnaître la Constitution et couper tous liens avec Al-Qaida. Nous ne devons pas nous laisser aller à affaiblir ces principes pour obtenir le dialogue. Ce serait contraire à l'effet recherché. Nous devons appuyer efficacement, dans le régime de sanctions du Conseil de sécurité, un instrument clef de lutte contre le terrorisme.

Nous sommes préoccupés par l'idée d'un remplacement de la FIAS par une autre présence militaire en Afghanistan et dans les États voisins, qui pourrait engendrer encore plus d'instabilité. Toute présence militaire résiduelle ne doit pas s'avérer contraire aux intérêts des voisins de l'Afghanistan et des autres pays de la région. Il faut faire toute la lumière sur la planification possible d'une nouvelle opération de l'OTAN en Afghanistan, y compris son mandat, ses effectifs et sa mission. Cette opération, si elle a lieu, devra être sanctionnée par le Conseil de sécurité, mais pas avant, toutefois, que la mission de la FIAS ait fait rapport au Conseil de sécurité sur la mise en œuvre de son mandat. À cet égard, nous considérons la participation des représentants de l'OTAN à la présente séance comme un signe de la reconnaissance par l'OTAN de cette nécessité.

Force est de constater, cependant, que les rapports que nous avons reçus de Bruxelles tendent à embellir le tableau d'ensemble. Afin de comprendre ce qui est nécessaire et ce qu'il reste à faire afin de rectifier la situation, nous avons besoin de procéder à une analyse objective : 2014 est presque déjà là.

L'un des problèmes les plus pressants est constitué par la production, le commerce illicite et le trafic de drogues en Afghanistan, et par la menace à la paix et à la stabilité internationales qui en découlent. D'après l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (UNODC), la production d'opiacés dans le pays a grimpé en 2011 de 61 %, tandis que la superficie couverte par les champs de pavots à opium a augmenté de 7 %.

À cet égard, l'une des premières priorités – avant tout pour le Gouvernement afghan mais également pour la FIAS – doit être de procéder à la destruction des cultures de pavot et des infrastructures de production de la drogue. Nous ne sommes pas convaincus par les arguments invoqués contre la pratique de la destruction chimique des cultures de pavot à opium, pratique éprouvée dans d'autres parties du monde. Trop de clémence dans notre lutte contre la menace que représentent les stupéfiants ne contribuera pas à nous gagner les cœurs et les esprits de l'Afghan moyen, mais plutôt ceux des barons de la drogue qui les exploitent.

Nous devons mettre pleinement à profit l'expérience de l'Organisation du Traité de sécurité collective (OTSC) en ce qui concerne l'interception des filières du trafic de drogue et des sources de financement connexes. Notre proposition de mettre en place une coopération entre l'OTSC et la FIAS pour la lutte antidrogue reste valide. Je me suis récemment entretenu ici à New York avec un haut responsable de l'OTAN et j'ai appris avec plaisir que l'OTAN était ouverte à une coopération pragmatique avec l'OTSC sur cette question spécifique. Nous attendons avec intérêt une réponse positive officielle de l'OTAN à cet égard.

Un bon exemple de travail collectif sur ce plan est la conférence ministérielle du 16 février à Vienne entre les partenaires de l'Initiative du Pacte de Paris sur la lutte contre le trafic d'opiacés en Afghanistan. Elle a permis le développement progressif du processus de Paris-Moscou, dans le cadre duquel se met en place une large coalition internationale contre la menace des stupéfiants afghans.

Nous sommes prêts, pour notre part, à continuer d'aider nos amis afghans dans la lutte contre le trafic de stupéfiants, la formation du personnel et l'équipement des services de lutte antidrogue, sur une base bilatérale comme par le biais des Nations Unies et des cadres régionaux.

Nous accordons une importance particulière à la réalisation d'un programme de formation de la police afghane spécialisée dans la lutte antidrogue à l'institut de formation panrusse de Domodedovo, mis en place dans le cadre du programme régional de l'UNODC pour l'Afghanistan et les pays voisins, face aux préoccupations suscitées par le fait qu'en dépit des efforts des autorités afghanes, appuyées par un contingent militaire étranger considérable, les extrémistes continuaient à opérer activement dans tout le pays, gagnant du terrain dans les régions où la sécurité avait été prise en charge par les Afghans.

Nous sommes préoccupés, en particulier, par la situation dans le nord de l'Afghanistan, où, suite à des opérations antiterroristes, les terroristes sont contraints de se repositionner, menaçant directement par là-même la sécurité de nos partenaires de l'Asie centrale au sein de la Communauté d'États indépendants.

L'instabilité en Afghanistan est alimentée dans une large mesure par les cas de plus en plus fréquents de profanation et de crimes de guerre commis de façon flagrante par les contingents étrangers, ainsi que les erreurs de frappes aériennes qui font de nombreuses victimes civiles. Nous devons intensifier nos efforts pour empêcher ce type d'incidents.

La réduction des effectifs des contingents étrangers devrait être compensée par le meilleur état de préparation opérationnelle de l'armée et de la police afghanes. Tant que ces dernières ne sont pas en mesure d'assurer pleinement la sécurité du pays, il est artificiel de fixer des dates pour un retrait complet.

Dans ces conditions, nous notons l'importance de la dimension régionale des efforts déployés s'agissant de l'Afghanistan. Nous sommes favorables à ce qui a été annoncé le 14 juin au cours de la Conférence de Kaboul, à savoir une voie de coopération régionale, avec, notamment, la mise en œuvre de mesures de renforcement de la confiance.

Le relèvement socioéconomique de l'Afghanistan est, à cet égard, une priorité absolue pour nous, dans le cadre de l'Organisation de coopération de Shanghai et de l'OTSC. Nous saluons l'adoption, au sommet des chefs d'État et de gouvernement de l'Organisation de coopération de Shanghai, tenu à Beijing les 6 et 7 juin, de la décision relative à l'octroi à l'Afghanistan du statut d'observateur à l'organisation, qui lui donne également la possibilité de s'associer aux activités des structures antiterroristes régionales et à la mise en œuvre concrète de la stratégie de lutte antidrogue de l'Organisation de coopération de Shanghai pour la période 2011-2016.

Mme Le Fraper du Hellen (France) : Je voudrais remercier MM. Hervé Ladsous, Yuri Fedotov et l'Ambassadeur Tanin de leurs exposés.

Je m'associe également à la déclaration que fera ultérieurement le représentant de l'Union européenne.

Le Sommet de l'OTAN qui vient de se tenir à Chicago le mois dernier a fixé un calendrier d'évolution pour la Force internationale d'assistance à la sécurité (FIAS), de même que des objectifs pour des forces de sécurité afghanes professionnelles, crédibles et soutenables. Il a entériné le principe de création d'une nouvelle mission de l'OTAN qui sera, à partir de 2015, chargée de fournir formation, conseil et assistance aux forces afghanes. Je me réjouis que M. Evans, pour le Secrétariat international de l'OTAN, puisse nous présenter aujourd'hui ces résultats.

La dynamique régionale lancée à Istanbul en novembre dernier a été confirmée par la réunion ministérielle qui s'est tenue le 14 juin à Kaboul. La France a indiqué à cette occasion notre intérêt à participer à l'élaboration de mesures de confiance dans les domaines de la lutte contre le terrorisme, de la lutte contre les stupéfiants et de la gestion des catastrophes naturelles. Nous nous tenons prêts à participer également à une nouvelle réunion en marge de l'Assemblée générale des Nations Unies à New York si les autorités afghanes l'estiment utile. La coopération régionale reste une des clefs de l'avenir de l'Afghanistan et, de ce fait, une priorité pour tous.

Nous remercions M. Kubiš de son engagement dans la préparation de la conférence économique qui se tiendra le 8 juillet à Tokyo. L'adoption de cinq nouveaux programmes prioritaires nationaux permettra d'avancer dans la formulation des priorités afghanes. Nous souhaitons que la conférence puisse également préciser les engagements mutuels pour la décennie de la transformation, en particulier la nécessité pour les Afghans de préciser le calendrier et les modalités des prochaines élections nationales. Nous souhaitons qu'un accord puisse être trouvé dans la mise en place d'un mécanisme transversal en matière de lutte contre le trafic de drogue, un des défis majeurs pour l'Afghanistan, pour ses voisins et pour l'ensemble de la communauté internationale.

La France inscrit son action dans le cadre défini par l'OTAN à Lisbonne et Chicago. Surobi et Kapisa, où nos troupes sont déployées, font partie des tranches 2 et 3 de

la transition, qui est désormais une réalité pour 75 % des Afghans.

Nous allons progressivement réduire notre présence militaire. Notre mission de combat s'achèvera à la fin de l'année, laissant ainsi en première ligne la 3ème brigade de l'Armée nationale afghane, qui a démontré sa capacité au combat.

Nous continuerons de mener une action de formation en faveur des militaires et policiers afghans dans le cadre de la FIAS jusqu'en 2014. Au-delà, notre action sera encadrée par le Traité d'amitié et de coopération signé par le Président de la République et le Président Karzaï à Paris le 27 janvier dernier. Le plan d'action 2012-2016 qui l'accompagne se concrétisera par une augmentation importante de notre engagement civil dans les domaines de la santé, de l'éducation, de l'agriculture, des échanges culturels, des ressources minières et des infrastructures. Nous nous sommes bien sûr engagés à articuler cette action avec les priorités du Gouvernement afghan.

A Chicago, le Secrétaire général a réaffirmé que les Nations Unies continueraient de soutenir le Gouvernement afghan. Les Nations Unies auront ainsi un rôle important à jouer dans le contexte de la transition. Le régime de sanctions des Nations Unies doit continuer à être utilisé comme une mesure de confiance dans la réconciliation inter-afghane, récompensant ceux qui ont fait le choix de la paix, et punissant ceux qui veulent poursuivre sur le chemin de la violence.

Nous examinerons dans cet esprit les demandes de radiation, d'inscription et d'exemptions transmises au Comité créé par la résolution 1988 (2011) par le Gouvernement afghan. Mais il est important que ce Gouvernement s'approprie cet outil en proposant aussi de nouvelles inscriptions. La Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan sera de plus en plus au cœur de l'effort de la communauté internationale à mesure que celui-ci évolue vers un soutien et une présence civils.

La France souscrit aux trois pôles identifiés récemment par le Secrétariat comme étant le cœur de l'action de la Mission au-delà de 2014 : les bons offices politiques; les droits de l'homme, notamment les droits des femmes; et la cohérence de l'aide internationale. La bonne articulation avec les fonds et programmes restera essentielle, qu'il s'agisse de réforme électorale, de lutte contre la drogue, de soutien à la police afghane, de réintégration des insurgés et d'aide aux réfugiés. Sur tous ces fronts, nous nous réjouissons de pouvoir continuer à travailler avec les Nations Unies, en tant qu'acteur central pour l'avenir de l'Afghanistan.

Le Président (*parle en chinois*) : Je vais maintenant faire une déclaration à titre national.

Je remercie le Secrétaire général adjoint aux opérations de maintien de la paix, M. Ladsous, et le Directeur exécutif de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (UNODC), M. Fedotov, de leurs exposés. Je remercie également le Représentant permanent de l'Afghanistan, l'Ambassadeur Tanin, de sa déclaration.

Grâce aux efforts concertés du Gouvernement et du peuple afghans, et avec l'appui de la communauté internationale, des progrès ont récemment été accomplis concernant la situation en Afghanistan. La Chine appuie l'adhésion continue au principe de la mise en place d'activités dirigées et prises en main par les Afghans pour promouvoir le Processus de Kaboul et instaurer une paix, une stabilité et un développement durables.

Je tiens à souligner les points suivants. Premièrement, la Chine appuie le processus de réconciliation et de réintégration dirigé par le Gouvernement afghan et se félicite de la nomination du nouveau Président du Haut Conseil pour la paix, M. Rabbani. Nous espérons que les parties concernées en Afghanistan demeureront déterminées à instaurer un dialogue politique et un processus de paix ouverts afin de réaliser la réconciliation nationale. Il est capital que les prochaines élections générales en Afghanistan se déroulent sans heurt. La Chine se félicite des préparatifs qu'effectue le Gouvernement afghan à cet égard.

Deuxièmement, la Chine prend note de la réduction récente du nombre d'incidents liés à la sécurité en Afghanistan et du renforcement de la capacité d'intervention des Forces nationales de sécurité afghanes. Nous nous félicitons que le transfert des responsabilités en matière de sécurité de la Force internationale d'assistance à la sécurité (FIAS) aux Forces nationales de sécurité afghanes soit entré dans la troisième tranche. Dans le même temps, nous espérons qu'en mettant en œuvre les plans de retrait, les parties concernées tiendront pleinement compte de la nécessité de maintenir la sécurité et la stabilité en Afghanistan, mais aussi que le retrait s'effectuera sans heurt et dans l'ordre.

Troisièmement, des incidents survenus récemment ont fait de nombreuses victimes civiles. Nous notons que la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) a exprimé sa préoccupation concernant les pertes civiles provoquées par les frappes aériennes. Toutes les parties à des conflits armés doivent respecter le droit international humanitaire et le droit international pertinent et honorer l'obligation qu'elles ont de protéger les civils.

Quatrièmement, les stupéfiants ont un effet toxique sur le processus de paix et de reconstruction en Afghanistan. La Chine apprécie à leur juste valeur les efforts du Gouvernement afghan en matière de lutte contre les drogues illicites, et elle se félicite que l'UNODC et les autorités afghanes poursuivent leur coopération pour favoriser la mise en œuvre du plan national de lutte contre la drogue.

Cinquièmement, la reconstruction et le développement de l'Afghanistan exigent une attention et un appui constants de la part de la communauté internationale. Les répercussions négatives potentielles de la période de transition sur le développement socioéconomique du pays requièrent une attention particulière de notre part. La Chine espère que la récente série de conférences internationales sur l'Afghanistan contribuera à encourager la communauté internationale à honorer ses engagements et à définir une stratégie à long terme pour aider l'Afghanistan.

Enfin et surtout, la Chine félicite l'ONU du rôle qu'elle joue en facilitant la reconstruction pacifique de l'Afghanistan, et elle appuie le rôle central de coordination que joue la MANUA en facilitant les efforts de la communauté internationale dans le cadre la reconstruction pacifique de l'Afghanistan. Nous espérons que la MANUA continuera de renforcer sa communication, sa coordination et sa coopération avec les autorités afghanes.

Je reprends à présent mes fonctions de Président du Conseil.

Avant de donner la parole aux représentants des pays qui ne sont pas membres du Conseil, je leur demande de bien vouloir limiter la durée de leur intervention à un maximum de quatre minutes afin que le Conseil puisse mener ses travaux avec toute la diligence voulue.

Je donne maintenant la parole au représentant de l'Australie.

M. Quinlan (Australie) (*parle en anglais*) : Je vous remercie, Monsieur le Président, et je remercie également le Secrétaire général adjoint aux opérations de maintien de la paix, M. Ladsous, le Directeur exécutif de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, M. Fedotov, et notre proche collègue, l'Ambassadeur Tanin, de l'Afghanistan.

L'année 2012 marque de toute évidence une étape importante pour l'Afghanistan. Le nouvel engagement de soutenir activement l'Afghanistan pris au Sommet de Chicago a envoyé un message manifeste aux insurgés. Les engagements pris en matière de financement des Forces nationales de sécurité afghanes après 2014 sont conséquents, tout comme l'accord selon lequel l'OTAN prendrait la tête d'une mission chargée de former, de conseiller et d'aider les Forces nationales, y compris les forces spéciales afghanes. De son côté, l'Australie prévoit de verser 100 millions de dollars par an pour contribuer à la viabilité des Forces nationales, mais aussi de leur dispenser des formations après 2014. Nous envisagerons d'apporter une contribution aux forces spéciales, avec l'accord du Gouvernement afghan et dans le cadre du mandat adéquat. Pour étayer cet engagement à long terme, le Président afghan, M. Karzaï, et le Premier Ministre de l'Australie, Mme Gillard, ont signé un accord de partenariat global à long terme à Chicago.

Comme l'a souligné le Secrétaire général, les insurgés continuent de menacer la paix et la stabilité, mais leur position s'est considérablement dégradée et les conditions de sécurité demeurent bonnes dans les zones en transition. Néanmoins, comme nous le savons, si nous voulons préserver durablement les progrès dans le domaine de la sécurité, nous devons redoubler d'efforts pour appuyer la croissance et le développement économiques de l'Afghanistan.

Nous appuyons l'appel lancé par le Secrétaire général tendant à ce que la conférence qui se tiendra à Tokyo le mois prochain envoie un message clair, à savoir que l'Afghanistan ne sera pas abandonné face à ses besoins sociaux et de développement. Nous devons identifier ces besoins et définir le montant des ressources nécessaires et disponibles pour y répondre. Il importera que les partenaires internationaux prennent des engagements financiers clairs. A cette fin, l'Australie s'est engagée à augmenter le montant de son aide au développement, qui va passer de 165 millions à 250 millions de dollars par an.

Comme nous le savons, le rôle de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) deviendra d'autant plus important à mesure que le processus de transition progressera. En conséquence, les restrictions budgétaires imposées à la MANUA, qui ont été annoncées par le Secrétaire général, vont nécessiter une réorganisation difficile, adroite et créative de ses efforts selon les priorités, mais il importe de préserver sa mission de base, qui consiste à appuyer et faciliter une transition réussie et durable en Afghanistan. Nous encourageons la MANUA à engager des consultations étroites avec les partenaires internationaux au sujet des arrangements relatifs au maintien de sa présence.

Le bon déroulement des élections présidentielle et législatives en 2014 et 2015 est, bien sûr, indispensable à la stabilité future de l'Afghanistan. Néanmoins, il importe que des précisions sur l'avenir du processus politique soient fournies rapidement afin que les activités de planification et les préparatifs nécessaires puissent commencer. Nous nous

félicitons que le Secrétaire général assure dans son rapport (S/2012/462) que l'ONU demeurera un partenaire actif pour ce qui est de coordonner l'aide internationale durant le prochain cycle électoral, et nous espérons voir se poursuivre l'étroite coopération entre la MANUA, les autorités afghanes et la communauté internationale, y compris nous-mêmes, en vue de favoriser le bon déroulement de processus électoraux crédibles et ouverts.

La réconciliation et la réintégration sont loin d'être achevées, mais les insurgés doivent comprendre qu'ils n'ont pas d'autre choix. L'appui de la MANUA aux efforts de paix et de réconciliation demeure important. La réconciliation est évidemment un processus complexe et long, mais nous savons qu'il ne sera possible de rétablir une stabilité durable en Afghanistan que par le biais du dialogue et de processus de réconciliation et de réintégration dirigés par les Afghans.

Nous félicitons le Secrétaire général d'avoir souligné le rôle important que les femmes jouent et peuvent jouer en vue d'obtenir des résultats favorables. Il demeure crucial de régler les questions d'égalité des sexes pour favoriser la réussite de l'Afghanistan, et nous espérons qu'elles seront au cœur d'une grande partie du débat durant la conférence de Tokyo.

Pour terminer, comme nous le savons tous, l'Afghanistan ne deviendra stable que si nous créons des conditions extérieures sûres. Le processus du cœur de l'Asie, notamment la récente conférence ministérielle de Kaboul, est fondamental en vue de réaliser cet objectif, et nous félicitons en particulier la Turquie du rôle prépondérant qu'il joue dans ce processus.

La mise en œuvre des mesures de confiance arrêtées à la Conférence ministérielle de Kaboul sera une étape importante. L'Australie s'est engagée à aider les pays du cœur de l'Asie à tirer parti des possibilités offertes en matière d'éducation et de commerce par l'application de ces mesures. Nous remercions également le Kazakhstan d'avoir proposé d'accueillir la prochaine réunion ministérielle au premier semestre de 2013.

Pour terminer, mon propre gouvernement est déterminé à continuer de travailler avec le Gouvernement et le peuple afghans, ainsi qu'avec nos autres partenaires de la communauté internationale, en faveur d'un objectif qui – nous le savons tous et nous l'avons tous dit – sert les intérêts de tous, à savoir un Afghanistan stable et sûr, dont le Gouvernement, les institutions et l'économie sont irréversiblement engagés sur la voie d'un développement durable à long terme.

Le Président (*parle en chinois*) : Je donne maintenant la parole au représentant du Japon.

M. Kodama (Japon) (*parle en anglais*) : Je remercie le Secrétaire général adjoint aux opérations de maintien de la paix, M. Ladsous, et le Directeur exécutif de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, M. Fedotov, pour leurs exposés complets et riches d'informations. Je voudrais également exprimer tout mon respect et ma gratitude à tous les hommes et les femmes de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) qui font montre d'un dévouement fervent à cette mission difficile. Enfin, je remercie l'Ambassadeur Tanin pour sa déclaration.

Nous nous félicitons de l'évolution récente de la situation sur le plan de la sécurité en Afghanistan, avec le lancement de la troisième tranche de la transition, et nous nous réjouissons des progrès des deux cycles initiaux, lesquelles concernent 75 % de la population du pays. Nous constatons également avec plaisir que le nombre d'ex-combattants antigouvernementaux inscrits au Programme afghan pour la paix et la réintégration a atteint 4 641, selon le rapport du Secrétaire général (S/2012/462). Le Japon se félicite également de la nomination de Salahuddin Rabbani à la présidence du Haut Conseil pour la paix.

Malheureusement, plusieurs incidents choquants se sont aussi produits pendant le dernier trimestre, comme l'attaque massive perpétrée par des insurgés le 15 avril, qui a pris pour cible plusieurs institutions publiques et missions étrangères, notamment l'Ambassade du Japon, ainsi que l'assassinat d'un membre de haut rang du Haut Conseil pour la paix, Mawlawi Arsala Rahmani, le 13 mai. Bien que ces incidents déplorables soient la preuve de la persistance de défis en matière de sécurité, ils ont également attesté des compétences des forces nationales de sécurité afghanes et ont renforcé notre détermination à mettre un terme au cycle de violence et à veiller à ce que ces tragédies ne se reproduisent jamais.

Étant donné le processus de transition et la situation en matière de sécurité, notre tâche la plus urgente et la plus exigeante reste de prouver à la communauté internationale que l'Afghanistan sera un État stable et autonome à l'avenir, notamment au-delà de 2015. Pour y parvenir, il incombe à l'Afghanistan et à ses partenaires internationaux de relever les défis connexes liés à l'amélioration des conditions de sécurité et du développement durable dans le pays. À cet égard, la série de réunions de haut niveau organisées cette année, notamment le Sommet de l'OTAN sur la sécurité qui s'est tenu à Chicago en mai, la conférence ministérielle sur la coopération régionale, à Kaboul en juin, et la conférence sur le développement économique durable, qui se tiendra à

Tokyo en juillet, nous semblent être un facteur déterminant pour l'avenir de l'Afghanistan.

Le Sommet de l'OTAN à Chicago, ainsi que l'accord de partenariat stratégique conclu entre l'Afghanistan et les États-Unis constituent de grands pas en avant pour assurer la constance et la prévisibilité de la situation en matière de sécurité dans le pays. Le Japon est également résolu à continuer d'aider la Police nationale afghane à devenir plus performante et à accroître ses effectifs. Parallèlement à l'amélioration de la situation sur le plan de la sécurité, il est essentiel que l'Afghanistan coopère avec ses voisins pour parvenir à une stabilité et une prospérité durables. Le Japon appuie donc le Processus d'Istanbul, lancé en novembre, et prend acte du document final de la conférence ministérielle de Kaboul tenue le 14 juin.

Le Japon se félicite de la présence du Secrétaire général Ban Ki-moon à la conférence de Tokyo, signe de l'engagement constant de l'Organisation envers la stabilité et le développement durable de l'Afghanistan. Faisant fond sur les documents finals du Sommet de l'OTAN et de la conférence ministérielle de Kaboul sur la coopération régionale, la conférence de Tokyo sur l'Afghanistan, prévue le 8 juillet, sera axée sur une stratégie de développement durable pour l'Afghanistan, et débattra de la coordination de l'aide internationale économique, de l'engagement du Gouvernement afghan à améliorer la gouvernance, et d'un mécanisme de suivi. Nous voulons réaffirmer le partenariat historique entre la communauté internationale et le Gouvernement afghan, de la transition à la décennie de la transformation (2015-2024), sur la base du concept de responsabilité mutuelle.

Cette notion de responsabilité mutuelle est au cœur de notre partenariat. Le Gouvernement a besoin d'une aide à long terme de la part de la communauté internationale pour lui permettre d'être autonome à l'avenir. Afin de gagner cette autonomie, le Gouvernement doit mettre en place un large éventail de réformes de gouvernance qui assureront la communauté internationale que son aide est utilisée de manière appropriée et en toute transparence.

Les réformes nécessaires touchent divers domaines, parmi lesquels l'organisation d'élections libres et régulières, la lutte contre la corruption, l'instauration de l'état de droit et une meilleure gestion des finances publiques. À cet égard, nous voulons remercier la MANUA pour le rôle de chef de file qu'elle a joué dans ce domaine délicat, ainsi que pour son travail de coordination entre le Gouvernement afghan et les donateurs internationaux.

Le Japon appuie aussi activement le Gouvernement dans ces domaines, grâce à ses contributions au Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et aux programmes de pays d'autres institutions de l'ONU. En outre, nous avons récemment décidé de contribuer 8,6 millions de dollars supplémentaires à la deuxième phase du projet d'assistance technique du PNUD intitulé « Renforcer les capacités juridiques et électorales pour l'avenir », qui vise à consolider les fonctions de la Commission électorale indépendante dans l'organisation de l'élection présidentielle de 2014, laquelle sera critique pour affirmer la légitimité du Gouvernement.

Dans le même esprit, le Japon est prêt à poursuivre de manière responsable son assistance à l'Afghanistan et encourage les partenaires internationaux à continuer d'accorder au pays un appui financier prévisible. Je voudrais rappeler une fois encore que le concept de responsabilité mutuelle est la clef de la prospérité future de l'Afghanistan, laquelle doit être basée sur un partenariat solide et durable avec la communauté internationale.

Le retrait des forces militaires internationales mettant les institutions civiles de plus en plus au devant de la scène, le leadership de la MANUA et son rôle de coordination des efforts menés pour parvenir à la fois à une paix et une réconciliation durables et au développement socioéconomique de l'Afghanistan ne peuvent que gagner en importance. Nous tenons à réaffirmer notre détermination à appuyer les efforts de la MANUA, et nous nous engageons à travailler en étroite collaboration avec la Mission, le Gouvernement et les autres partenaires internationaux en faveur de la stabilité et du développement durables de l'Afghanistan.

Le Président (*parle en chinois*) : Je donne maintenant la parole à l'observateur de l'Union européenne.

M. Mayr-Harting (*parle en anglais*) : J'ai l'honneur de prendre la parole au nom de l'Union européenne (UE). La Croatie, pays adhérent; l'ex-République yougoslave de Macédoine, le Monténégro, l'Islande et la Serbie, pays candidats; la Bosnie-Herzégovine, pays du Processus de stabilisation et d'association et candidat potentiel; la Norvège, pays de l'Association européenne de libre-échange membre de l'Espace économique européen; ainsi que l'Ukraine et l'Arménie souscrivent à la présente déclaration.

Comme d'autres orateurs, je voudrais remercier le Secrétaire général pour son rapport détaillé (S/2012/462), et le Secrétaire général adjoint aux opérations de maintien de la paix, M. Ladsous, pour son exposé édifiant. Je remercie également le Directeur exécutif de l'Office des Nations Unies

contre la drogue et le crime, M. Fedotov, et l'Ambassadeur Tanin pour leurs déclarations.

Il est important que la communauté internationale envisage son engagement en Afghanistan au-delà de 2014 dans une perspective globale, compte tenu de la corrélation entre sécurité et développement à long terme. Les conférences qui se sont tenues récemment à Chicago et Kaboul ont été particulièrement importantes à cet égard. Elles ont affiné et renforcé davantage les liens entre la communauté internationale et le Gouvernement afghan. Dans le même sens, la prochaine conférence de Tokyo devrait être axée sur l'examen et le renouvellement des engagements réciproques pris par la communauté internationale et le Gouvernement afghan. Je vais brièvement aborder les thèmes sur lesquels ont porté les deux conférences, puis me tourner vers l'avenir et Tokyo.

Le Sommet de l'OTAN à Chicago a présenté des plans pour soutenir et développer les forces nationales de sécurité afghanes. A ce Sommet, l'Union européenne a souligné combien il importe que la Police nationale afghane recentre son action sur la police civile et l'appui à l'état de droit. Une police équitable et impartiale est essentielle pour promouvoir la justice et les droits de l'homme, notamment les droits de la femme et de l'enfant. Il nous est donc agréable d'annoncer que l'Union européenne augmente de 20 % son financement de la police à partir du budget de l'UE pour la période 2011-2013, et qu'elle envisage de faire mieux au-delà de 2014.

La récente conférence ministérielle organisée à Kaboul a mis en lumière le rôle important que les pays de la région doivent jouer à l'appui du règlement du conflit, de l'amélioration de la sécurité et du développement en Afghanistan. Nous nous félicitons par conséquent de l'accord sur des mesures de confiance au service du renforcement de la coopération régionale, intervenu à Kaboul.

Consciente que les initiatives régionales doivent être dirigées au niveau régional, l'Union européenne est prête à appuyer ces mesures. L'Union européenne dispose en effet d'une expérience et d'un savoir considérables en matière de renforcement de la coopération régionale.

La conférence de Tokyo qui s'ouvrira prochainement sera une excellente occasion pour le Gouvernement afghan de dévoiler sa stratégie de développement pour le pays. L'Union européenne est disposée à accroître sa contribution à l'appui de l'Afghanistan. Toutefois, il faudra parallèlement que le Gouvernement afghan tienne les engagements pris aux conférences de Kaboul et de Bonn, ainsi que ceux découlant du cadre de responsabilité mutuelle qui doit être conclu à Tokyo.

Entre autres choses, cela signifie premièrement que la passation de pouvoir en 2014, à la suite d'élections présidentielle et parlementaire ouvertes, crédibles et transparentes, doit se faire de manière pacifique. Deuxièmement, il faut qu'il y ait de nouveaux progrès en matière de gestion des finances publiques, en particulier la mise en œuvre des recommandations du Fonds monétaire international. Troisièmement, il faut accroître la collecte des recettes nationales grâce à la mise au point de systèmes douanier et fiscal plus efficaces, plus transparents et plus responsables. Quatrièmement, il faut garantir le respect des droits de l'homme, notamment les droits des femmes et des enfants, y compris en encourageant un secteur de la société civile indépendant et actif. Cinquièmement, il faut mettre en œuvre une réforme du système de la justice afin de promouvoir l'état de droit.

En l'absence de progrès tangibles dans ces cinq domaines, il sera difficile pour les donateurs de maintenir leur appui au Gouvernement afghan. Les bailleurs de fonds doivent quant à eux tenir leurs engagements. L'Union européenne insistera pour que l'aide des donateurs soit mieux coordonnée et que les priorités soient mieux harmonisées entre le Gouvernement afghan et les bailleurs de fonds. Nous promouvrons aussi activement une meilleure utilisation des mécanismes internationaux; le tout, bien sûr, en liaison étroite avec la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA).

Enfin, il est capital que toutes les mesures mises à disposition soient gérées de manière transparente et responsable. Sur ce dernier point, nous sommes satisfaits de voir que le Programme des Nations Unies pour le développement a réagi promptement aux allégations concernant des irrégularités de gestion du Fonds d'affectation spéciale pour l'ordre public en Afghanistan, en lançant une enquête approfondie. Nous attendons désormais les conclusions de cette enquête, lesquelles vont être très importantes pour nous étant donné l'appui financier que nous envisageons de fournir à la Police nationale afghane. Je tiens à souligner que nous prenons ce problème extrêmement au sérieux.

En conclusion, les résultats de toutes ces conférences vont déterminer la structure de l'engagement international à long terme en Afghanistan, après la transition et pendant la décennie de la transformation, ainsi que nous en sommes convenus à Bonn l'année dernière. L'ONU a un rôle fondamental à jouer alors que nous abordons l'après-transition. La MANUA devra disposer des ressources et

de l'appui politique nécessaires pour assumer ce rôle. Les activités de la MANUA vont être primordiales pour ce qui est d'appuyer les préparatifs des élections à venir, de surveiller la situation humanitaire et en matière de droits de l'homme et de faire en sorte que les organes de coordination, tel le Conseil commun de coordination et de suivi, travaillent plus efficacement.

Le but de notre stratégie d'ensemble en Afghanistan reste clair : aider l'Afghanistan à devenir une société démocratique, prospère et plus pacifique.

Le Président (*parle en chinois*) : Je donne maintenant la parole au représentant de la Turquie.

M. Apakan (Turquie) (*parle en anglais*) : Je voudrais commencer par remercier le Secrétaire général adjoint, Hervé Ladsous, pour sa présentation très complète du rapport du Secrétaire général sur la situation en Afghanistan (S/2012/462). Je tiens aussi à remercier M. Yuri Fedotov, Directeur exécutif de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (UNODC), de son exposé, et l'Ambassadeur Tanin, de sa déclaration éclairante.

L'Afghanistan a parcouru un long chemin. Nous avons vu avec satisfaction les forces de sécurité afghanes croître et se renforcer au point d'assumer aujourd'hui la responsabilité de la sécurité de près de 75 % de la population. Les forces de sécurité afghanes se sont améliorées en termes de capacités et de professionnalisme. Elles se sont montrées capables d'assurer la sécurité dans les zones dont elles ont la responsabilité. D'ici à la mi-2013, elles seront en charge de la sécurité dans tout le pays. L'action de la Force internationale d'assistance à la sécurité se réorientera alors des opérations de combat à la formation, au conseil et à l'assistance. Voilà qui démontre clairement que l'Afghanistan est en passe de prendre en charge de manière autonome et durable le secteur de la sécurité. À Chicago, nous avons envoyé au peuple afghan un message clair et nous nous sommes engagés à rester à ses côtés à l'heure où il reprend pleinement les rênes de sa sécurité.

Mus par notre volonté commune d'édifier un Afghanistan stable et sûr, nous avons appuyé le processus de paix et de réconciliation dirigé par les Afghans. Nous nous félicitons par conséquent de la nomination de M. Rabbani comme Président du Haut Conseil pour la paix et nous appuyons avec enthousiasme le fait qu'il mette l'accent sur un processus de paix ouvert à tous aux niveaux central et local. Nous sommes convaincus que, sous sa direction avisée, le Haut Conseil pour la paix conduira avec succès un processus de paix global et véritablement sans exclusive.

Nombreuses sont les facettes de notre coopération en Afghanistan dont nous pourrions discuter. D'ailleurs aujourd'hui, beaucoup d'orateurs ont évoqué divers aspects. Toutefois, je limiterai mes propos à la dimension régionale de nos efforts conjoints.

Depuis novembre dernier, les partenaires régionaux de l'Afghanistan, proches voisins ou non, ont entamé une coopération régionale positive et constructive, afin que demain l'Afghanistan soit un pays sûr, prospère et en paix. Conjuguées, l'impulsion afghane et la prise en main régionale sont les moteurs clefs du Processus d'Istanbul. Nous trouvons vraiment très encourageant l'attachement de notre région à instaurer une coopération sincère et axée sur des résultats concrets en faveur d'un Afghanistan stable et pacifié.

Il y a deux semaines, la conférence ministérielle sur le Processus d'Istanbul, organisée à Kaboul, a clairement témoigné de notre détermination collective à cet égard. Le destin des pays de notre région est lié. Nous ne jouirons de la paix, de la sécurité et de la prospérité que si l'Afghanistan, qui joue un rôle crucial de passerelle au cœur de l'Asie, connaît la paix et la stabilité. De ce point de vue, nous sommes convaincus que les énergies positives mobilisées dans le cadre du Processus d'Istanbul vont venir renforcer les efforts en cours pour la stabilité et la prospérité de la région.

Le Processus d'Istanbul comprend trois éléments principaux, sur lesquels il est important selon nous de mettre l'accent. Le premier élément consiste à améliorer le dialogue politique au sein de la région. Conscients que la tenue régulière de consultations politiques de haut niveau est le meilleur moyen de garantir la continuité du dialogue, les participants au Processus d'Istanbul se sont engagés à se rencontrer une fois par an pour procéder à des consultations politiques au niveau ministériel. Cette dynamique au plan politique sera consolidée par des réunions périodiques entre nos hauts responsables et entre nos représentants basés à Kaboul.

Le deuxième élément consiste à mettre en œuvre les mesures de confiance. Sept de ces mesures, choisies sur la base de nos problèmes communs prioritaires tels que la gestion des catastrophes, le terrorisme, les drogues illicites, les obstacles au commerce et à la croissance économique et l'analphabétisme, vont être progressivement mises en œuvre par les pays participants. Nous nous félicitons que, dans ce cadre, une réunion aura lieu demain à New Dehli pour rassembler autour d'une même table les investisseurs régionaux et internationaux en Afghanistan. Cette réunion sera l'occasion pour les investisseurs, tous secteurs

confondus, d’échanger leurs points de vues sur le potentiel économique de l’Afghanistan.

Le troisième élément consiste à créer des synergies entre les organisations régionales. Dès le démarrage du Processus d’Istanbul, nous avons clairement indiqué que nous avions résolument l’intention d’améliorer la cohérence et de créer des synergies avec les processus de coopération régionale existants, relativement à l’Afghanistan. À cet égard, nous avons été heureux de voir qu’un nombre important de ces organisations étaient représentées au plus haut niveau à la Conférence de Kaboul. Nous allons continuer de coopérer avec elles dans ce cadre.

Nous voudrions également remercier l’ONU de son appui et de son assistance, aussi appréciables que constructifs, au Processus d’Istanbul. Ensemble, nous avons fait la preuve de notre attachement sans faille à un avenir radieux en Afghanistan.

Les Afghans ont une vision claire de leur avenir : celle d’un État souverain, sûr, pacifique et autosuffisant sur le plan économique. Cette vision est également intimement liée au rôle crucial de l’Afghanistan ainsi qu’à sa position régionale et historique s’agissant de promouvoir la connectivité et la coopération dans toute sa région. En tant que partenaires régionaux et internationaux de l’Afghanistan, il nous incombe de continuer à aider les Afghans à concrétiser leur vision. À cette fin, nos efforts collectifs viseront à permettre une prise en main et une gestion afghanes.

En ce qui concerne l’avenir, la prochaine conférence de Tokyo, que le Gouvernement japonais s’est généreusement proposé d’accueillir, sera une occasion majeure pour le Gouvernement afghan de nous faire part de sa stratégie de développement au-delà de la période de transition. À Tokyo, la communauté internationale doit réaffirmer son appui constant envers le développement économique durable de l’Afghanistan.

Enfin, je voudrais témoigner notre vif appui au rôle important joué par l’ONU en Afghanistan. Il faut que l’Organisation reste un partenaire fort pour l’Afghanistan dans le cadre des processus de paix et de transition dirigés par les Afghans. Je voudrais aussi saisir cette occasion pour exprimer notre sincère reconnaissance au Représentant spécial du Secrétaire général, M. Ján Kubiš, et à son équipe, pour leurs efforts et leur dévouement.

Le Président (*parle en chinois*) : Je donne maintenant la parole au représentant de la Nouvelle-Zélande.

M. McLay (Nouvelle-Zélande) (*parle en anglais*) : Nous remercions le Secrétaire général adjoint aux opérations de maintien de la paix, M. Ladsous, le Directeur exécutif de l’Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (UNODC), M. Fedotov, et l’Ambassadeur Tanin pour leurs exposés.

Bien que nous accueillions favorablement les développements récents en Afghanistan, qui donnent lieu à un optimisme prudent, nous n’oublions pas que le pays reste confronté à de nombreux défis de taille. Ainsi, malgré la tendance globalement à la baisse du nombre de victimes civiles, nous sommes particulièrement préoccupés de voir que les civils sont de plus en plus souvent pris délibérément pour cible.

Comme d’autres orateurs, nous saluons les conclusions du Sommet de l’OTAN et de la Force internationale d’assistance à la sécurité (FIAS), tenu à Chicago le mois dernier, qui a mis en exergue les progrès indéniables et reconfirmé l’engagement des pays qui fournissent des contingents à la FIAS envers la stratégie de transition et l’avenir de l’Afghanistan. La Nouvelle-Zélande continue quant à elle de jouer son rôle. À compter de 2013, nous fournirons des formateurs à l’École nationale des officiers de l’armée afghane et, à partir de 2015, nous contribuerons financièrement aux Forces nationales de sécurité afghanes, contribution qui appuiera notamment les initiatives en matière d’état de droit dans la province de Bamyan. Nous allons également apporter de manière suivie une aide au développement de l’Afghanistan, axée spécifiquement sur Bamyan.

Le travail entrepris pour former et soutenir les Forces nationales de sécurité afghanes est vital. Nous sommes ravis de pouvoir continuer à y contribuer au-delà de l’achèvement de la mission de la FIAS. À cet égard, nous appuyons en particulier la Mission d’assistance des Nations Unies en Afghanistan, qui met en avant l’importance pour les civils de jouer un rôle en matière de police. Nous accueillons favorablement le plan de la Police nationale lancé par le Ministère de l’intérieur, qui, parmi les priorités, cite la police de proximité, le renforcement de la détection et de la prévention des crimes, la défense des droits de l’homme et la lutte contre la violence à l’égard des femmes et des enfants. Les expériences récentes à Bamyan indiquent que ce travail sera vital pour permettre aux populations locales de montrer la confiance et le respect nécessaires vis-à-vis de leurs forces de police. Nous saisissons cette occasion pour prendre acte également du travail important accompli par l’ONU pour plaider en faveur de mécanismes de responsabilisation au sein des forces de sécurité afghanes.

Comme nombre d’orateurs l’ont déjà souligné, la prochaine conférence de Tokyo donnera à la communauté

internationale une nouvelle occasion de s'engager de diverses manières en faveur de la viabilité à long terme de l'Afghanistan. Au fil de la décennie écoulée, la communauté internationale a beaucoup investi en Afghanistan. Nous espérons désormais que, à la conférence de Tokyo, l'Afghanistan pourra prendre, de son côté, ses propres engagements afin que la communauté internationale puisse continuer d'investir dans l'avenir du pays.

Nous sommes heureux que Bamyan soit en passe d'achever sa transition avant la fin de l'année. L'équipe néo-zélandaise de construction de province y conservera néanmoins un rôle dans les mois qui suivront la transition, par exemple pour parachever l'encadrement de la force provinciale d'intervention rapide, assurer l'achèvement des projets de développement et appuyer les autorités locales, tandis que la province aborde son avenir après la transition.

L'équipe néo-zélandaise de construction de province va mener à bien son travail et se retirer de la région de Bamyan avant la fin de 2013, appliquant ainsi à son échelle le cycle global du processus de transition, tout en s'acquittant de ses engagements envers la population de Bamyan. Nous avons toutefois une conscience aiguë de ce que les difficultés de taille auxquelles l'Afghanistan reste confronté ne doivent pas être sous-estimées ni minimisées. Nous réaffirmons donc notre détermination à continuer de travailler avec l'Afghanistan, ses partenaires internationaux et l'ONU pour que, ensemble, nous venions à bout de ces difficultés.

Le Président (*parle en chinois*) : Je donne maintenant la parole à M. Evans.

M. Evans (*parle en anglais*) : Je vous remercie, Monsieur le Président, de me donner l'occasion de prendre la parole devant le Conseil de sécurité et de faire part de quelques observations concernant la situation en Afghanistan et ses perspectives d'avenir, du point de vue de l'OTAN.

Le premier élément que je tiens à souligner est le fait que la Force internationale d'assistance à la sécurité (FIAS) dirigée par l'OTAN opère avec l'autorisation du Conseil de sécurité et pour réaliser les objectifs fixés par l'ONU. Les décisions de l'OTAN s'agissant de la FIAS sont basées sur ce principe fondamental. Dans les rapports trimestriels de l'OTAN au Conseil de sécurité, dont le dernier en date a été remis le 31 mai par le Secrétaire général de l'OTAN, nous présentons en détail les questions qui revêtent un intérêt pour le Conseil de sécurité. Nos conclusions concernant la situation sur le plan de la sécurité correspondent à celles de l'ONU. Par rapport à 2011, le nombre d'incidents liés à la sécurité a connu une réduction marquée au premier semestre, et les Forces nationales de sécurité afghanes ont accompli de nets progrès tant quantitatifs que qualitatifs. La FIAS a intégré dans ses structures et ses opérations la mise en œuvre de la résolution 1325 (2000) sur les femmes et la paix et la sécurité et a pris des mesures pour protéger les enfants des effets préjudiciables du conflit armé.

Le 21 mai dernier, le Sommet de l'OTAN à Chicago a consacré à l'Afghanistan une réunion entière, à laquelle les 50 pays qui fournissent des contingents à la FIAS ont participé, aux côtés du Président Karzaï, du Président Zardari et de représentants de la Russie, des États d'Asie centrale et du Japon. Le Secrétaire général de l'ONU et l'Union européenne étaient eux aussi présents. La présence des États impliqués dans les processus régionaux a attesté de l'importance de ces derniers non seulement pour l'opération de la FIAS mais également pour l'ensemble des efforts internationaux visant à stabiliser l'Afghanistan.

Je voudrais résumer les aspects clefs du Sommet de Chicago. Premièrement, nous avons évalué les progrès accomplis dans le transfert à l'Afghanistan des responsabilités en matière de sécurité. Avec la troisième tranche de la transition, qui commence actuellement en Afghanistan, les soldats et policiers afghans seront chargés de la sécurité de 75 % de la population dans les prochains mois. Les Forces nationales de sécurité afghanes respectent le calendrier pour ce qui est d'assumer toutes les responsabilités en matière de sécurité avant la fin 2014, date à laquelle la mission de la FIAS prendra fin.

Le Sommet s'est également intéressé à la période qui suivra la fin de la mission de la FIAS. À la conférence internationale sur l'Afghanistan tenue à Bonn en 2011, la communauté internationale avait reconnu que l'Afghanistan continuerait d'avoir besoin d'un appui et d'une aide solides après 2014. Dans ce contexte, à Chicago, l'OTAN et nos partenaires au sein de la FIAS ont confirmé que nous irions au bout de notre mission et que, après 2014, nous entamerions une nouvelle mission, cette fois de formation, de conseil et d'assistance, auprès des forces de sécurité afghanes. Le Gouvernement afghan a réaffirmé que le rôle de l'OTAN resterait crucial après 2014 et a invité l'OTAN à poursuivre son soutien.

Enfin, Chicago a donné l'occasion aux alliés et partenaires de l'OTAN de confirmer leur large appui à l'Afghanistan et leur assistance aux Forces nationales de sécurité afghanes au-delà de 2014. La Conférence de Chicago n'était pas une conférence d'annonces de contributions, mais un certain nombre d'alliés et de partenaires se sont engagés à fournir une aide financière tant avant le sommet que pendant le sommet lui-même. Le financement des forces nationales de sécurité afghanes ne relève pas de la responsabilité des

membres de l'OTAN et des seuls pays qui fournissent des contingents à la FIAS. Néanmoins, la Conférence de Chicago a imprimé un élan considérable aux efforts déployés par la communauté internationale pour assurer l'aide financière dont les forces nationales de sécurité afghanes auront besoin après la fin de la mission de la FIAS.

Des consultations étroites ont été tenues avec le Gouvernement afghan en préparation du Sommet. Le Président Karzaï a réitéré à Chicago la volonté des autorités afghanes de relever les défis de la bonne gouvernance et de la promotion des droits de l'homme. Comme l'indiquait la déclaration conjointe publiée de Chicago de concert avec le Gouvernement afghan, la poursuite des progrès en matière de gouvernance et de droits de l'homme devrait encourager les pays qui fournissent des contingents à la FIAS à continuer à fournir un appui jusqu'en 2014 et au-delà.

Nous avons examiné le dernier rapport du Secrétaire général (S/2012/462) et avons noté ses préoccupations face au nombre de victimes civiles. J'ai également pris note des observations du Secrétaire général adjoint, M. Ladsous, en la matière. Il importe néanmoins de rappeler que 85 % des victimes civiles en 2012 étaient imputables à des éléments antigouvernementaux. La baisse du nombre de victimes attribuables à la FIAS et aux forces nationales de sécurité afghanes est bien connue. Du 1er février au 30 avril 2012, ce chiffre a baissé de 70 % par rapport à la même période l'année précédente.

Comme le Secrétaire général de l'OTAN l'a déclaré publiquement, toute victime civile est une victime de trop. La FIAS poursuit fermement ses efforts pour réduire le nombre de victimes civiles. Nous travaillons également de très près avec les forces nationales de sécurité afghanes au renforcement de leur capacité à empêcher qu'il y ait des victimes civiles.

Enfin, nous avons une stratégie clairement définie pour mener à son terme le transfert plein et entier des responsabilités en matière de sécurité aux forces nationales de sécurité afghanes d'ici le 31 décembre 2014. L'OTAN reconnaît que, plus généralement, sa contribution à la stabilité de l'Afghanistan s'inscrit dans le cadre d'efforts plus larges déployés par les Afghans eux-mêmes, et par la communauté internationale, pour relever la vaste gammes de défis en matière de sécurité, de gouvernance et de développement auxquels l'Afghanistan est confronté. Dans ce contexte, la coopération entre l'ONU et l'OTAN, et plus spécifiquement entre la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan et la FIAS, est particulièrement importante. Ce n'est qu'en coopérant dans l'esprit d'une approche globale que nous pourrons atteindre en Afghanistan les objectifs clairement énoncés dans les résolutions du Conseil de sécurité et qui répondent aux aspirations du peuple afghan.

Le Président (*parle en chinois*) : Je remercie M. Evans pour sa déclaration.

Je donne maintenant la parole au représentant du Canada.

M. Rivard (Canada) (*parle en anglais*) : Nous avons eu un hiver et un printemps chargés. Ce débat du Conseil de sécurité fait suite à une série de réunions de haut niveau tenues ces derniers mois qui ont donné lieu à des discussions sur l'avenir de l'engagement de la communauté internationale en Afghanistan une fois la période de transition terminée. À Bonn, à Camp David et à Chicago, le Gouvernement afghan et la communauté internationale ont réussi à mobiliser des appuis considérables en faveur d'un prolongement de l'aide accordée à l'Afghanistan et ont reconnu la notion de responsabilité mutuelle. Le Canada est convaincu que la conférence de Tokyo, qui doit avoir lieu le 8 juillet, nous permettra de continuer sur cette voie et de veiller à ce que l'Afghanistan entreprenne les réformes requises et dispose du soutien nécessaire pour mettre efficacement en œuvre un programme de développement garant d'autonomie, de prospérité et de stabilité pendant les prochaines phases de la transition et au cours de la décennie de la transformation.

Le Canada est et restera un partenaire engagé en Afghanistan. Comme l'a déclaré le Premier Ministre, M. Stephen Harper, au Sommet de l'OTAN, le Canada poursuivra sa mission actuelle de formation jusqu'en mars 2014 afin de s'assurer que les forces nationales de sécurité afghanes aient reçu une bonne formation et soient en mesure d'assumer la pleine responsabilité de leur propre sécurité nationale.

Afin de contribuer à sécuriser l'avenir de l'Afghanistan après 2014 et de tirer parti des progrès réalisés à ce jour, le Premier Ministre a également annoncé à Chicago que le Canada verserait 110 millions de dollars par an pendant trois ans à compter de 2015 pour aider les forces nationales de sécurité afghanes à assurer la sécurité et la stabilité dans un Afghanistan souverain et démocratique.

À la veille de la réunion de Tokyo, le Canada salue les efforts qu'a consacrés le Gouvernement afghan à l'élaboration de sa stratégie en faveur de l'autonomie du pays. Cette vision stratégique nationale pour la décennie de la transformation est centrée sur les principaux défis qui entravent le développement en Afghanistan et, à ce titre, procure tant aux responsables gouvernementaux afghans qu'aux donateurs un cadre commun pour soutenir un processus de développement pris en charge par les

Afghans. Le Canada recommande qu'à mesure que ce cadre prendra forme, il accorde une plus grande place aux services essentiels tels que la santé et l'éducation, ainsi qu'aux besoins particuliers liés à la situation humanitaire difficile qui prévaut actuellement en Afghanistan.

Entre-temps, nous comptons bien veiller, de concert avec nos partenaires, à ce que la conférence de Tokyo constitue un jalon dans la définition de ce que constituera le soutien civil accordé à l'Afghanistan au-delà de 2014. II faudra établir à cette fin un cadre de responsabilisation mutuelle clair et crédible si nous voulons que les efforts continus du Gouvernement afghan et de la communauté internationale en faveur d'une stabilisation à long terme produisent des résultats durables. À cet égard, l'approbation rapide de programmes prioritaires nationaux bien ordonnés, prêts à être mis en œuvre et assortis de résultats attendus bien définis, des progrès concrets concernant les indicateurs vérifiables définis par le Fonds monétaire international, et la capacité accrue du Gouvernement afghan d'absorber, de gérer et d'exécuter le financement du budget sont cruciaux.

Le Canada espère que les efforts concertés faits par le Gouvernement afghan pour définir sa stratégie d'autonomie signalent sa ferme volonté de traiter des problèmes gouvernementaux qui ont gravement entravé le développement du pays. La réduction de la corruption, le renforcement des institutions judiciaires, l'augmentation de la participation des femmes et la tenue d'élections conformément aux normes internationales restent des indicateurs clefs de la transition. Il est indispensable que les élections de 2014 et 2015 signalent une amélioration au niveau de l'intégrité, de l'inclusivité et de la durabilité et donnent lieu à un transfert ordonné du pouvoir que l'ensemble du peuple afghan considèrera légitime. Pour que cela devienne réalité, l'Afghanistan devra procéder aux réformes électorales nécessaires sur la base d'un large consensus entre les partis politiques, la société civile et les autres parties prenantes.

La situation des femmes et des filles afghanes mérite également toute notre attention. Le Canada croit que le succès de la décennie de la transformation devra être jugé à la hauteur de la contribution des femmes à la sécurité, à la stabilité et au développement économique inclusif de l'Afghanistan. À cet égard, il est impératif que nous fassions fond sur le principe établi cette année au sommet du Groupe des Huit qui reconnaissait que la stabilité politique, la gouvernance démocratique et la croissance économique ne sauraient se maintenir si les mêmes perspectives ne sont pas garanties aux hommes comme aux femmes, ainsi que la protection des droits de l'homme et des libertés fondamentales, y compris la liberté de culte. La promotion des femmes et des filles en Afghanistan et la protection et la promotion de leurs droits fondamentaux restent une priorité pour le Canada. Nos programmes civils actuels sur l'amélioration de la santé maternelle et infantile, l'éducation des filles et l'alphabétisation des femmes et leur accès et participation accrus aux systèmes judiciaire et électoral afghans sont le reflet de cette priorité. Le Canada continuera également à jouer un rôle clef dans la coordination avec les organisations gouvernementales et de la société civile, y compris les organisations et réseaux de femmes, afin de promouvoir une plus grande coordination et de renforcer les activités de plaidoyer en faveur de changements durables.

Alors que l'on vient d'annoncer la troisième tranche du programme sécuritaire de transition, nous devons rester vigilants en ce qui concerne l'impact de cette transition sur les femmes et les filles et nous attacher à contrer la menace de la violence sexuelle et sexiste. Toutes les parties, à cet égard, doivent honorer l'engagement qu'elles ont pris en commun de tenir compte de la différence entre l'expérience des femmes et des hommes en période de conflit et dans les États fragiles, œuvrer à une participation réelle des femmes à la paix et à la sécurité, et prendre des mesures spécifiques pour protéger les femmes et les filles dans le conflit, comme y appelle la résolution 1325 (2000).

(l'orateur poursuit en français)

La récente annonce par le Président Karzaï de la troisième tranche de domaines de transition constitue une autre indication de la capacité croissante des Forces nationales de sécurité afghanes d'assumer une responsabilité accrue à l'égard de la sécurité de leur pays. Ces derniers mois, les Forces de sécurité ont prouvé dans l'action que leur leadership et leurs capacités se développent rapidement, en particulier pendant les attaques des insurgés à Kaboul les 15 et 16 avril.

Cela dit, la réconciliation politique nationale reste déterminante pour instaurer une paix durable en Afghanistan. Le Canada demeure optimiste quant à l'issue d'un processus de paix fondé sur une vaste réconciliation sociétale, sur la justice transitionnelle et sur le respect des principes de Bonn. Par conséquent, le Canada continue d'appuyer l'effort afghan pour tendre la main à ceux qui renoncent à la violence, qui n'ont aucun lien avec Al-Qaida ni d'autres organisations terroristes et qui respectent la Constitution afghane.

Par ailleurs, la réconciliation afghane est indissociable de la dynamique régionale. A cet égard, le Canada juge encourageants les progrès accomplis au cours des derniers

mois en matière de coopération régionale, notamment dans le cadre du processus d'Istanbul. A la conférence ministérielle de Kaboul au début du mois, le Canada a salué les efforts soutenus des pays du cœur de l'Asie pour faire avancer un processus dirigé par la région comportant des mesures concrètes et concertées en vue de régler des problèmes communs d'ordre sécuritaire et économique. Le Canada se tient prêt à appuyer la mise en œuvre du processus et les mesures de confiance qui l'accompagnent, y compris en continuant de faciliter le processus de coopération Afghanistan-Pakistan. En allant de l'avant avec ses partenaires régionaux et internationaux, le Canada conserve pour objectif ultime de préserver les acquis obtenus au prix du sacrifice de soldats canadiens, afghans et étrangers, et d'aider les Afghans à reconstruire chez eux une société viable qui soit mieux gouvernée, plus stable et plus sûre, et qui ne redevienne jamais plus un refuge pour les terroristes.

Le Président (*parle en chinois*) : Je donne maintenant la parole à la représentante de la Lettonie.

Mme Freimane-Deksne (Lettonie) (*parle en anglais*) : La Lettonie s'associe à la déclaration de l'Union européenne et voudrait ajouter quelques observations à titre national.

Je tiens, dans un premier temps, à remercier le Secrétaire général de son rapport (S/2012/462), M. Ladsous et M. Fedotov de leurs exposés, et le Représentant spécial du Secrétaire général, Ján Kubiš, ainsi que l'équipe de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) du professionnalisme et du dévouement avec lesquels ils accomplissent leur tâche. Les efforts que déploient les Nations Unies en matière de coordination et pour assurer un appui international à l'Afghanistan pour les années qui viennent s'avéreront d'une importance toute particulière.

La Lettonie réaffirme son engagement de long terme de soutenir l'Afghanistan dans ses efforts pour relever les défis restants de la transition, avec la prise en charge totale de la situation que cela implique désormais pour le Gouvernement afghan. Face à ces défis, une action coordonnée de la communauté internationale et du Gouvernement va rester nécessaire. De plus, il faut que cette coordination existe aussi au niveau des différents acteurs internationaux, dont les efforts se doivent d'être complémentaires. A cet égard, les Conférences de Bonn et de Kaboul, le Sommet de Chicago et la prochaine conférence de Tokyo, ainsi que les différentes réunions régionales, à divers niveaux, revêtent une importance particulière. Dans l'optique d'un renforcement de la cohérence de l'action des Nations Unies en Afghanistan, la Lettonie se félicite de la tenue, en mai, de la première réunion entre le Gouvernement afghan et l'ensemble des 27 organismes, fonds et programmes des Nations Unies, et forme le vœu que l'on maintiendra en vigueur cette enceinte de dialogue permanent.

La Lettonie pense qu'une coopération régionale efficace constitue un important facteur de stabilité politique et économique pour l'Afghanistan sur le long terme. Le renforcement de la confiance entre l'Afghanistan et tous ses voisins immédiats et plus éloignés est nécessaire à la stabilité et au développement de l'ensemble de la région et il doit donc être appuyé par la communauté internationale. Nous considérons, en particulier, que les pays d'Asie centrale ont un rôle important à jouer dans la stabilisation et la sécurisation de l'Afghanistan et de toute la région, et qu'ils doivent être étroitement associés aux efforts de la communauté internationale à cet égard.

Les menaces transnationales telles que le terrorisme et le trafic de drogue mettent en danger la sécurité de l'Afghanistan et la croissance d'une économie légitime, en même temps que la paix et la sécurité régionales et internationales. Les problèmes de sécurité aux frontières et de trafic de drogue rendent nécessaire un développement de la coopération entre les pays voisins et la Lettonie engage à cet égard les pays de la région à intensifier leur coopération. La Lettonie, pour sa part, contribue financièrement à titre continu au projet OTAN-Russie mis en œuvre en coopération avec l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (UNODC), afin de former le personnel chargé de la lutte contre les stupéfiants en Afghanistan, au Pakistan et en Asie centrale. Nous saluons également le lancement, en mai dernier, du programme de pays de l'UNODC pour l'Afghanistan pour la période 2012-2014.

La Lettonie estime qu'il importe de se pencher sur les perspectives économiques à long terme en Afghanistan, y compris sur le renforcement du développement du pays en tant que plaque tournante des transports et du transit régionaux. Dans le but de contribuer aux efforts collectifs à cet égard, la Lettonie a organisé en mai à Riga un atelier international consacré à la transformation éventuelle du réseau de distribution du nord du pays en voie de transit commercial. Cet atelier a vu la participation de plus de 150 hauts responsables gouvernementaux, spécialistes de politique étrangère et représentants de sociétés de transports et de logistique venus de 30 pays, y compris d'Asie centrale. Pendant la durée de cet atelier, la Lettonie s'est également engagée à apporter son soutien à la formation de spécialistes dans les domaines des chemins de fer et de l'aviation civile, incitation qui a été accueillie avec satisfaction par la délégation de l'Afghanistan.

Cette incitation vient en complément de la part que prend en continu la Lettonie à des projets civils en Afghanistan, y compris dans le domaine de la défense des droits des femmes, de leur participation et de leur autonomisation économique. Les femmes jouent un rôle capital dans le processus de paix, comme l'a reconnu le Conseil dans la résolution 1325 (2000), et doivent également être associées à la mise au point et à la mise en œuvre des stratégies du pays après le conflit, afin que leurs intérêts puissent être pris en compte.

Je tiens, enfin, à réitérer une fois de plus l'engagement de la Lettonie de rester un partenaire actif et fiable dans les efforts de la communauté internationale pour que l'Afghanistan devienne un pays stable, sûr et prospère dans une région également stable et prospère.

Le Président (*parle en chinois*) : Je donne maintenant la parole au représentant de la République islamique d'Iran.

M. Khazaee (République islamique d'Iran) (*parle en anglais*) : Puisque je suis le dernier orateur et que nous nous trouvons sur l'heure du déjeuner, je vais raccourcir ma déclaration; la déclaration intégrale sera distribuée.

Je voudrais pour commencer exprimer nos remerciements au Secrétaire général adjoint, M. Ladsous, ainsi qu'au Directeur exécutif de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (UNODC), M. Fedotov, pour leurs exposés d'aujourd'hui.

L'Afghanistan doit encore faire face à plusieurs défis importants qui pourraient mettre à mal la stabilisation et le développement du pays et porter préjudice à la sécurité régionale et internationale. Le terrorisme, la violence, l'extrémisme, et la production et le trafic de stupéfiants sont au nombre des plus grandes menaces auxquelles l'Afghanistan est appelé à faire face. Mais une question importante pour la région et dans le domaine des rapports qu'entretient l'Afghanistan avec ses voisins est la question de la présence dans le pays de forces étrangères, qui représente depuis une décennie pour les pays voisins et l'ensemble de la région une préoccupation considérable dans le domaine de la sécurité.

Si nous analysons la situation sur le terrain, il nous semble que l'engagement international à long terme en Afghanistan ne doit pas mener à une présence à long terme ni à l'installation de bases militaires étrangères permanentes, ni à la présence de forces militaires et de sécurité en Afghanistan. Plus longtemps les forces étrangères seront présentes, plus ces handicaps perdureront. Bien sûr, les autorités afghanes ont assuré leurs voisins que cette présence à long terme ne constituerait pas un problème pour la sécurité des pays voisins, mais il n'en reste pas moins que pour notre part, à tout le moins, nous avons assisté à des incidents du type de l'intrusion du drone dans notre espace aérien et que, à l'évidence, les considérations de sécurité sont une question sur laquelle on ne peut transiger.

Un autre domaine constant de préoccupation est la production et le trafic de stupéfiants. Dans sa déclaration, aujourd'hui, M. Fedotov a souligné que l'Afghanistan produisait 90 % des opiacés de la planète. Les narcotiques produits en Afghanistan ont des conséquences non seulement sur les pays voisins mais également sur d'autres pays situés beaucoup plus loin de la région. Cette menace entrave la progression des pays touchés vers leur développement et met en péril leur cohésion sociale.

Au niveau national, la République islamique d'Iran a pris des mesures d'envergure pour lutter contre le trafic de drogue. Sur la base de cette approche, la République islamique d'Iran a mobilisé 30 000 membres de l'armée et des forces de l'ordre le long de ses frontières communes avec l'Afghanistan et le Pakistan. Nous avons également renforcé et modifié nos fortifications ainsi que nos installations et nos systèmes de contrôle et de renseignement aux points de transit et aux postes frontière afin d'empêcher l'entrée de convois de trafiquants dans le pays, et de les éliminer s'ils parviennent à s'infiltrer. Plus de 400 kilomètres de digues le long des frontières, 800 kilomètres de canaux profonds, 90 kilomètres de murs en béton, 20 kilomètres de barrières et 140 kilomètres de clôtures de fil de fer barbelé ne sont que certaines des mesures de contrôle et de sécurité prises par la République islamique d'Iran le long de ses frontières orientales. M. Fedotov s'est rendu dans cette région durant la visite qu'il a effectuée en Iran en juillet 2011.

Pour que notre lutte contre les stupéfiants soit efficace, nous devons examiner les politiques et les programmes régionaux et internationaux afin de combler les lacunes existantes et de lutter efficacement contre le problème mondial que représente le trafic de stupéfiants. La République islamique d'Iran souligne une nouvelle fois sa ferme détermination à lutter contre ce grave problème mondial et se tient prête à coopérer avec les autres acteurs pour régler définitivement de tels problèmes d'intérêt mondial.

S'agissant de la coopération régionale et de la conférence de Tokyo, deux initiatives que nous appuyons pleinement, le texte intégral de ma déclaration va être distribué à mes collègues.

Le Président (*parle en chinois*) : Nous venons d'entendre le dernier orateur pour la présente séance. Le

Conseil de sécurité a ainsi achevé la phase actuelle de l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

La séance est levée à 13 h 45.